



RAPPORT D'ACTIVITÉS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

20
18



| ÉDITO

Par-delà l'exercice réglementaire, livrer un retour sur les activités de l'année permet de progresser, tant la remise en question des fonctionnements et des opérations doit être continue.

Tant les agents, les élus, mais surtout les citoyens qui sont le socle de notre démocratie, ne peuvent que chercher à atteindre le meilleur service public et au public possible. Pour cela, il faut des acteurs engagés, chacun à son poste et à sa place. Les agents du Pays de Mormal, sous la férule des élus, s'y attachent.

2018 aura été l'année de lancement des travaux inscrits dans notre feuille de route : la véloroute, les bornes de recharge, la fibre numérique, le PLUi, le village d'artisans de la vallée de l'Aunelle, l'éclairage public. Il s'agit ici de dossiers structurants qui vont porter, innover, caractériser un espace différent mais innovant comme le nôtre. Nous avons toujours voulu être l'aiguillon comme pour les aides aux

TPE-PME, le creuset expérimental comme pour l'environnement, le réceptacle d'initiatives comme pour la communauté amie des aînés.

Il n'est pas question ici d'opérer un plaidoyer pro-domo mais de fournir une analyse juste et objective de l'action d'un acteur républicain qu'est le pays de Mormal. Acteur qui veille à garder des axes forts : une valeur cardinale -l'équité-, une méthode -le respect de chacun-, un objectif - le service rendu aux populations. Notre beau pays a besoin de ce lien renforcé avec les habitants, nous nous y attachons.

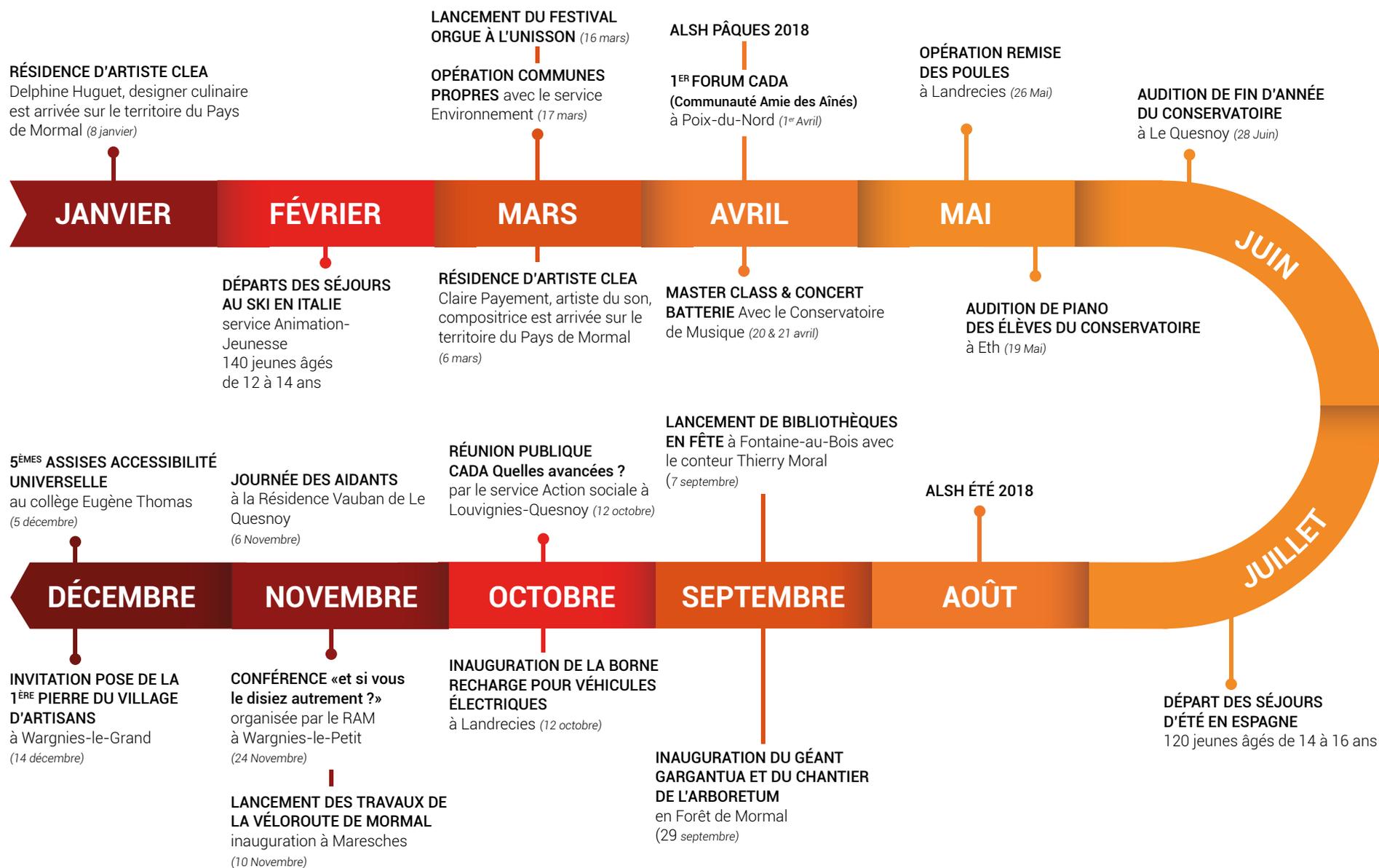


Guislain Cambier

Président de la Communauté de Communes
du Pays de Mormal, Maire de Potelle



2018 au fil des mois |



SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

PRÉSENTATION GÉNÉRALE P.5

Carte et fiche d'identité p.5
Ressources Humaines p.7-13
Compétences & grands projets p.14 à 17

LE BUDGET P.18

Fonctionnement & Investissement p.18-19

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P.20

La ZAC de la Vallée de l'Aunelle et les chiffres clés p.20
Les aides TPE / PME p.21

ENVIRONNEMENT P.22

Chiffres clés p.22
La collecte, contrats et conventions p.23
Les déchetteries, le personnel p.24-25
Trame Verte et Bleue, Brigade Bleue p.26-27

URBANISME P.28

Chiffres clés p.28
Procédures, documents & PLUi p.29

PETITE ENFANCE P.30

Missions et chiffres clés p.30
Les démarches, l'accompagnement, un cadre de rencontres et d'échanges p.31

ENFANCE-JEUNESSE P.32

Missions et chiffres clés p.32
Accueils de loisirs, séjours ados et transport piscine p.33

ACTION SOCIALE P.34

Chiffres clés p.34
Le RSA p.35
Permanences et nouveaux dispositifs p.36-37
CADA, Handicap et ruralités p.38-39

CULTURE P.40

Chiffres clés et le CLEA p.40-41
Médiation et projets p.42-43

MUSIQUE P.44

Chiffres clés du Conservatoire p.44
Le CMRI en 2018 et les perspectives 2019/2020 p.45

TOURISME & FORÊT P.46

2018 En forêt, les actions et avis p.47
Les chiffres clés de l'Office de Tourisme du Pays de Mormal p.47



ANNEXES P.48

LE PAYS DE MORMAL C'EST :

5 ans d'existence

53 communes

48 473 habitants

**Vaste territoire de
466,92km²**

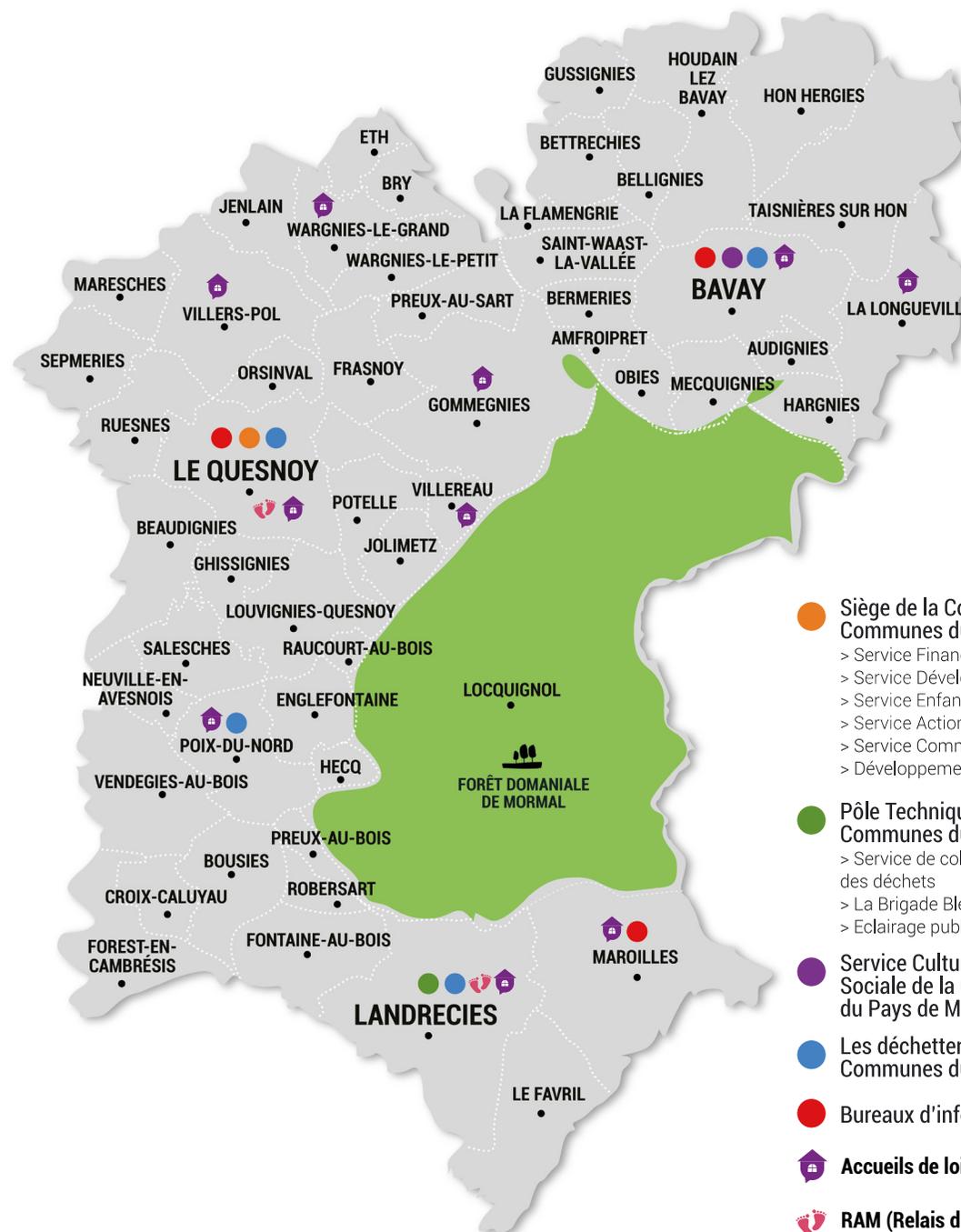
au coeur du Parc Naturel Régional de l'Avesnois

**Plus de 8000
établissements**

artisanat, industrie, commerce et construction

**La Forêt de Mormal
9 135 ha**

le plus grand Massif forestier du Nord



- **Siège de la Communauté de Communes du Pays de Mormal**
 - > Service Finances
 - > Service Développement Economique
 - > Service Enfance Jeunesse
 - > Service Action Sociale
 - > Service Communication
 - > Développement touristique
- **Pôle Technique de la Communauté de Communes du Pays de Mormal**
 - > Service de collecte et traitement des déchets
 - > La Brigade Bleue
 - > Eclairage public
- **Service Culturel, Urbanisme et Action Sociale de la Communauté de Communes du Pays de Mormal**
- **Les déchetteries de la Communauté de Communes du Pays de Mormal**
- **Bureaux d'information touristique**
- 🏠 **Accueils de loisirs**
- 👉 **RAM (Relais d'Assistants Maternels)**



PRÉSIDENT

Guislain CAMBIER

Président de la Communauté de Communes du Pays de Mormal
Maire de Potelle



André FRÉHAUT

Maire de Villereau
Vice-président en charge de l'enfance, de la jeunesse et des familles



Elisabeth DEBRULLE

Maire d'Orsinval
Vice-présidente en charge du développement économique



Danièle DRUESNES

Maire de Bellignies
Vice-présidente en charge de la protection et de la mise en valeur de l'environnement



Jean-Marie LEBLANC

Maire adjoint de Fontaine-au-Bois
Vice-président en charge du développement touristique et de l'action culturelle



Marie-Sophie LESNE

Maire de Le Quesnoy
Vice-présidente en charge de l'aménagement de l'espace et des technologies de l'information et de la communication



André DUCARNE

Maire de Bousies
Vice-président en charge des finances



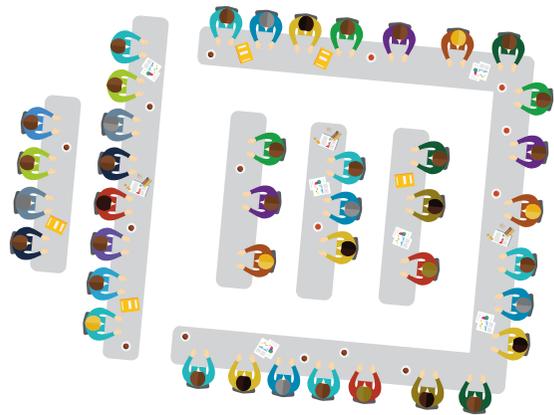
Denis LEFEBVRE

Conseiller municipal de Le Quesnoy
Vice-président en charge de l'action sociale

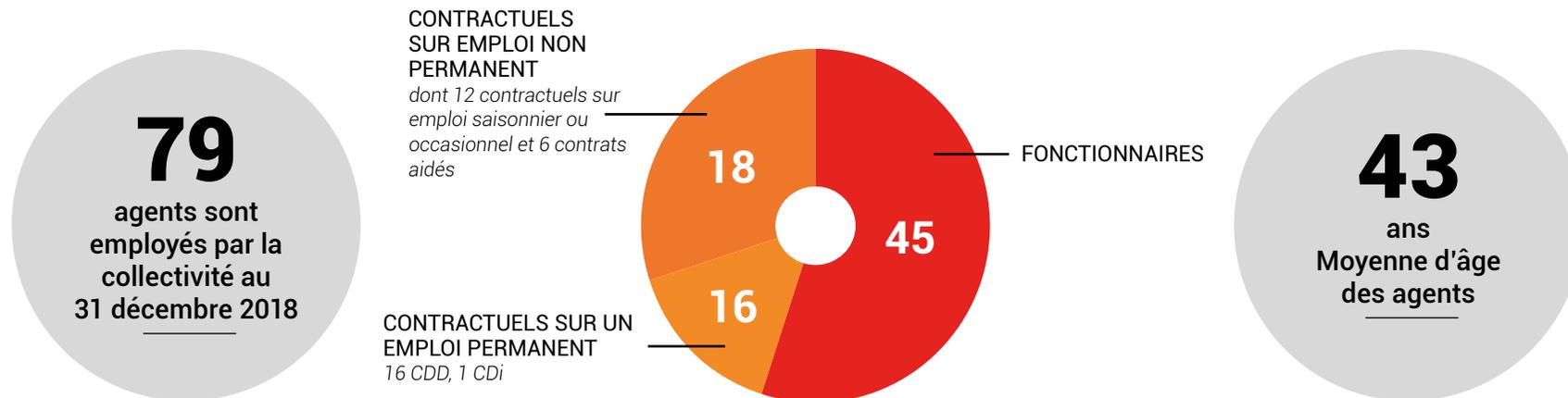
747
Maires + Conseillers municipaux

69
Conseillers communautaires

L'ACTIVITÉ POLITIQUE EN 2018



| RESSOURCES HUMAINES




15,20%
du budget de fonctionnement
représentent les charges
du personnel.
*soit près de 3,1 millions d'euros sur
un budget de fonctionnement de plus
de 20,5 millions d'euros.*



6
accidents du travail
ont été déclarés au
total en 2018 pour
79 agents en position.



3
réunions du comité
technique local* ont
eu lieu en 2018 et
4 réunions du CHSCT*.

* CT : Le comité technique est une instance de concertation chargée d'examiner les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services.

* CHSCT : Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail vise à protéger la santé et la sécurité des salariés de l'entreprise.

Pour aller plus loin : Organigramme des services Annexes / p.37



CARACTÉRISTIQUES DES AGENTS

TITULAIRES

	FEMMES	HOMMES
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	15	4
FILIÈRE TECHNIQUE	6	9
FILIÈRE ANIMATION	/	2
FILIÈRE CULTURELLE	4	4
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE	1	/



	FEMMES	HOMMES
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	2	2
FILIÈRE CULTURELLE	4	8

**CONTRACTUELS
EMPLOIS
PERMANENTS**

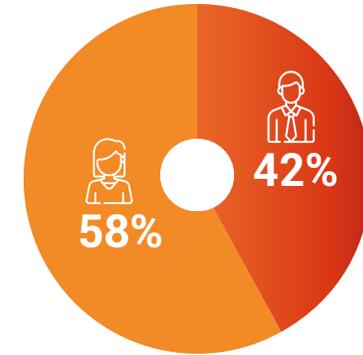


**CONTRACTUELS
EMPLOIS NON
PERMANENTS**

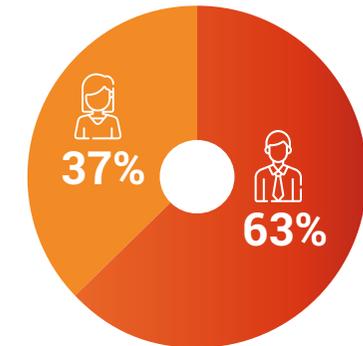
	FEMMES	HOMMES
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	4	/
FILIÈRE TECHNIQUE	1	12
FILIÈRE CULTURELLE	1	/



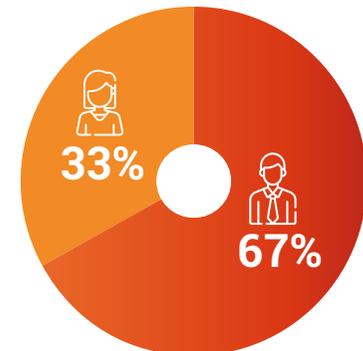
RÉPARTITION DES EFFECTIFS FONCTIONNAIRES



RÉPARTITION DES EFFECTIFS NON-TITULAIRES PERMANENTS



RÉPARTITION DES EFFECTIFS NON-TITULAIRES NON PERMANENTS

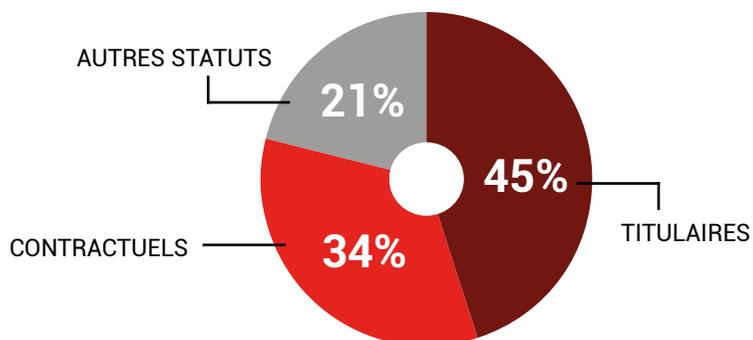




RÉPARTITION PAR FILIÈRES ET PAR STATUT

	TITULAIRES	CONTRACTUELS
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	19	8
FILIÈRE TECHNIQUE	15	13
FILIÈRE ANIMATION	2	/
FILIÈRE CULTURELLE	8	13
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE	1	/

RÉPARTITION TOTALE



AU NIVEAU NATIONAL, DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Source: DGAFP, rapport annuel sur l'égalité ed. 2014



FILIÈRE ADMINISTRATIVE
82 % de femmes / 18 % d'hommes

FILIÈRE TECHNIQUE
41% de femmes / 59 % d'hommes

FILIÈRE ANIMATION
71% de femmes / 29 % d'hommes

FILIÈRE CULTURELLE
63% de femmes / 37 % d'hommes

FILIÈRE SOCIALE
96% de femmes / 4 % d'hommes

FILIÈRE MÉDICO-SOC
96% de femmes / 4% d'hommes

FILIÈRE MÉDICO-TECH
74% de femmes / 26 % d'hommes

FILIÈRE SPORTIVE
28% de femmes / 72 % d'hommes

FILIÈRE SÉCURITÉ-POLICE
21% de femmes / 79 % d'hommes

FILIÈRE INCENDIE-SEC
4 % de femmes / 96 % d'hommes

TITULAIRES
58 % de femmes / 42 % d'hommes

NON-TITULAIRES
67 % de femmes / 33 % d'hommes

TAUX DE FÉMINISATION
61 %
communes : 60 %
EPCI : 51 %

entre 5 et 49 agents: 66 %
entre 50 et 499 agents: 61 %
entre 500 et 4 999 agents: 67 %

**RÉPARTITION PAR
CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE
DES TITULAIRES ET DES
CONTRACTUELS SUR
EMPLOIS PERMANENTS**

	FEMMES	HOMMES	% EFFECTIF
CATÉGORIE A	3	4	11
CATÉGORIE B	12	13	41
CATÉGORIE C	18	11	48

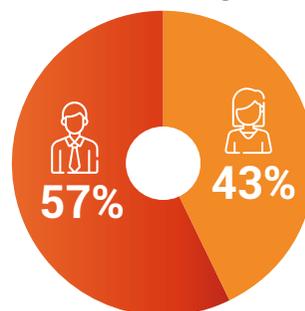
**AU NIVEAU NATIONAL,
DANS LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE**



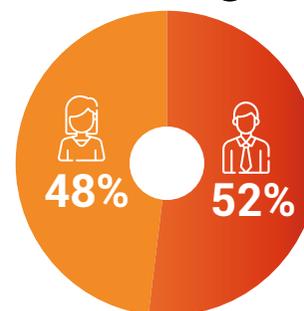
CAT A : 60 % de femmes / 40 % d'hommes
 CAT B : 64 % de femmes / 36 % d'hommes
 CAT C : 60 % de femmes / 40 % d'hommes

Source: DGAFF, chiffres clés de l'égalité pro 2014

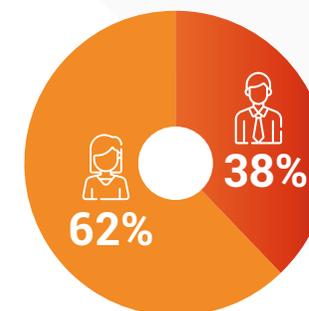
CATÉGORIE A



CATÉGORIE B



CATÉGORIE C



**TEMPS COMPLETS /
NON COMPLETS
TITULAIRES ET
CONTRACTUELS
SUR EMPLOIS
PERMANENTS**

	FEMMES	HOMMES	% EFFECTIF
TEMPS COMPLETS	24	22	75
TEMPS NON COMPLETS	7	6	21
TEMPS PARTIELS	2	0	3

**AU NIVEAU NATIONAL, DANS LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

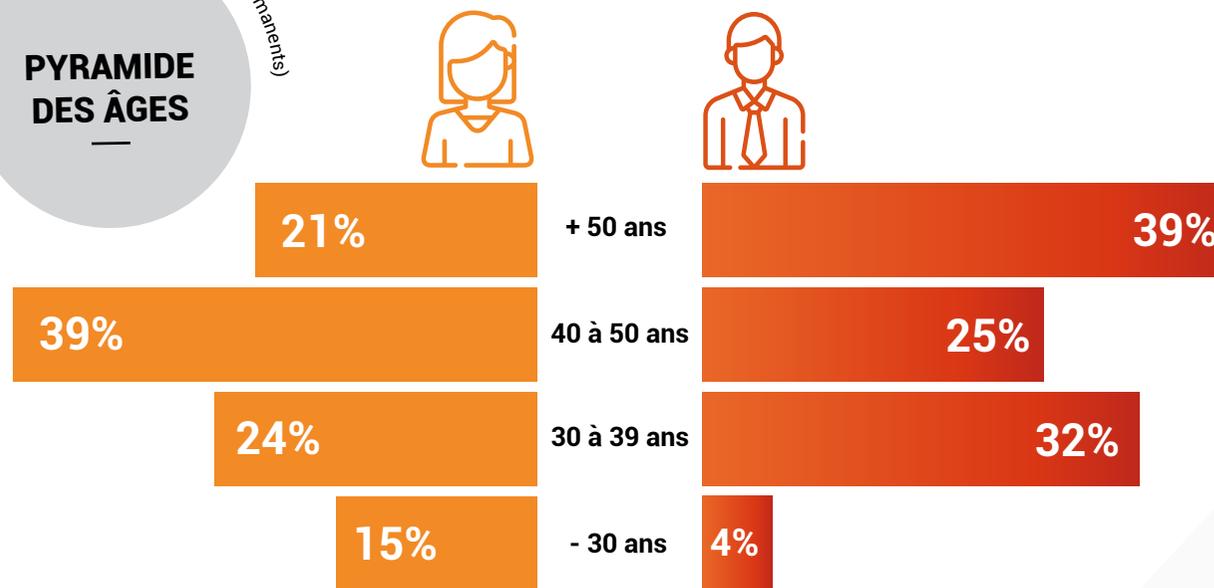


Âge moyen : femmes: 43,9 ans / hommes: 43,6 ans
Part des moins de 30 ans : 11,3 % (idem f et h)
Part des plus de 50 ans : femmes: 33,9 % / hommes: 33,4 %

Source: DGAFP, rapport annuel sur l'égalité ed. 2014

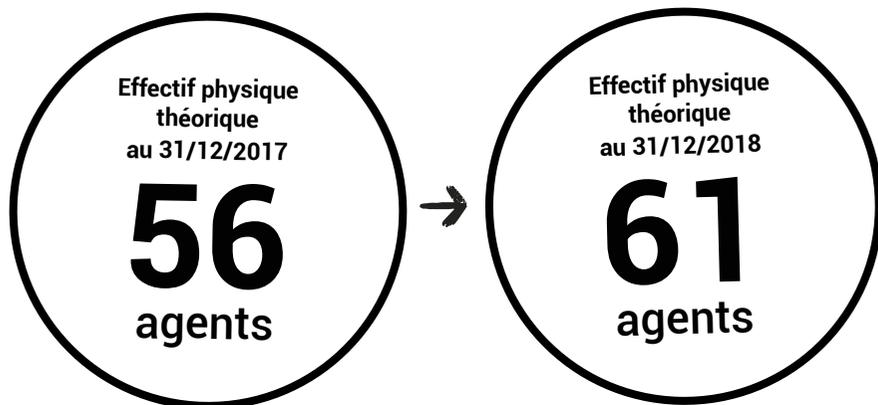
(Titulaires + contractuels emplois permanents)

**PYRAMIDE
DES ÂGES**



MOUVEMENTS

EMPLOIS PERMANENTS



En décembre 2017 la CCPM disposait de 20 contrats aidés et 3 emplois d'avenir
En décembre 2018, suite à la fin des contrats aidés, la CCPM disposait uniquement de 4 CAE en cours, et 2 emplois d'avenir.

Certains contrats aidés ont bénéficié d'un contrat permanent ou d'une titularisation.



BUDGET ET RÉMUNÉRATIONS

RÉMUNÉRATIONS DES AGENTS
SUR EMPLOIS PERMANENTS

Rémunérations annuelles brutes
2 188 200 €



Primes et indemnités versées
286 682 €

et

Nouvelle Bonification Indiciaire
23 818 €

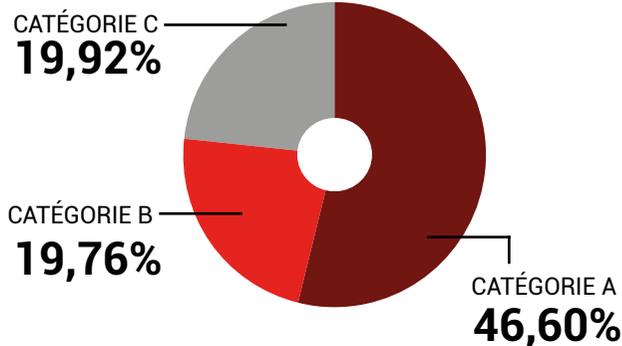
RÉMUNÉRATIONS DES AGENTS SUR EMPLOIS NON PERMANENTS

246 389 €

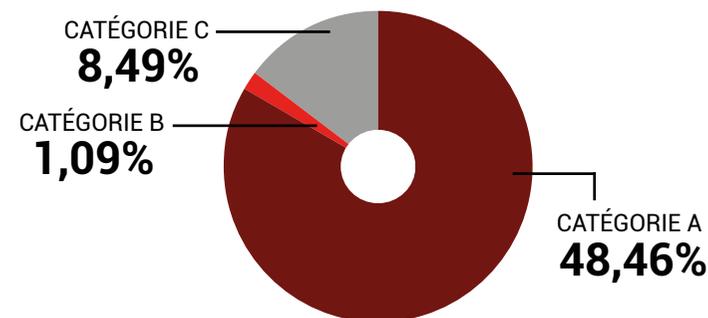
**PART DU RÉGIME
INDEMNITAIRE SUR
LES RÉMUNÉRATIONS
(BRUT) PAR
CATÉGORIE ET
PAR STATUT**



FONCTIONNAIRES



CONTRACTUELS SUR EMPLOIS PERMANENTS



La collectivité cotise
auprès de l'Unedic
pour l'assurance
chômage de ses agents
contractuels.



PROMOTIONS

Aucun fonctionnaire n'a bénéficié d'une promotion interne.

Avancement de grade suite à la **réussite d'un concours ou d'un examen professionnel** : 2 agents de catégorie C.

Avancement de grade : 9 agents

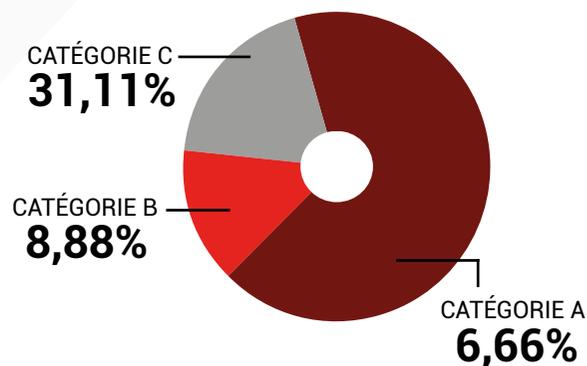


FORMATIONS

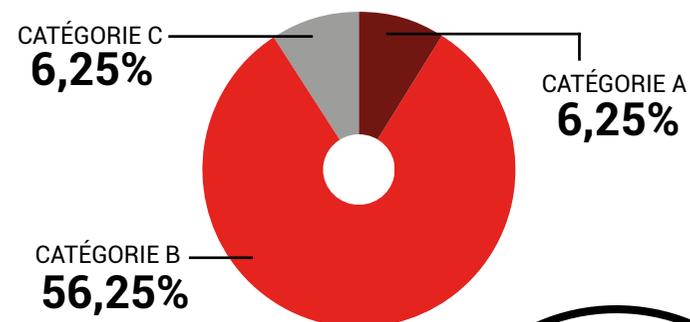
POURCENTAGE
D'AGENTS PAR
CATÉGORIE ET
PAR STATUT



FONCTIONNAIRES



CONTRACTUELS SUR EMPLOIS PERMANENTS



En 2018,
52,45%
des agents sur emploi
permanent ont suivi une
formation d'au moins
un jour.

103 jours de formation ont été suivis par les agents sur emplois permanents ou non permanents en 2018.

La formation en interne réalisée par un prestataire a coûté 1 332 € à la collectivité.

Le versement de la cotisation CNFPT, qui correspond à 0,90% des rémunérations brutes des titulaires, des contractuels sur emplois permanents et sur emplois non permanents hors contrats aidés et 0,50% sur la rémunération brute des contrats aidés, **s'élève à 16 103 € en 2018.**



ABSENTÉISME

En moyenne,
16,5
jours d'absence
pour motif médical
en 2018 par
fonctionnaire

Les agents titulaires ont été absents pour raisons médicales pour un total cumulé de **649 jours de congé de maladie ordinaire**. Les agents contractuels sur un emploi permanent ont déclaré 6 jours de maladie. On compte **21 jours cumulés d'absence pour enfants malades et 17 jours de congé maternité en 2018.**



PAYS DE MORMAL

ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES

Que fait la Communauté de Communes ?

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Création et réalisation de zones d'aménagement concertées (Z.A.C. d'intérêt communautaire)
- Plans locaux d'urbanisme

Actions de développement économique création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

-est déclaré d'intérêt communautaire
« le soutien aux activités commerciales se traduisant par une opération collective en milieu rurale financée par le F.I.S.A.C. »
(Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce)

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

« L'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux s'il existe



COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Est déclaré d'intérêt communautaire « la mise en œuvre du P.I.G. « Habiter Mieux » au bénéfice des propriétaires occupants et bailleurs répondant aux conditions de l'Agence Nationale de l'Habitat ».

Maisons de services au public

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Action sociale d'intérêt communautaire

Assainissement

Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire

L'action « Golf et Jeunesse en ruralité »

COMPÉTENCES FACULTATIVES

Conservatoire de musique à rayonnement intercommunal

Actions et animations culturelles

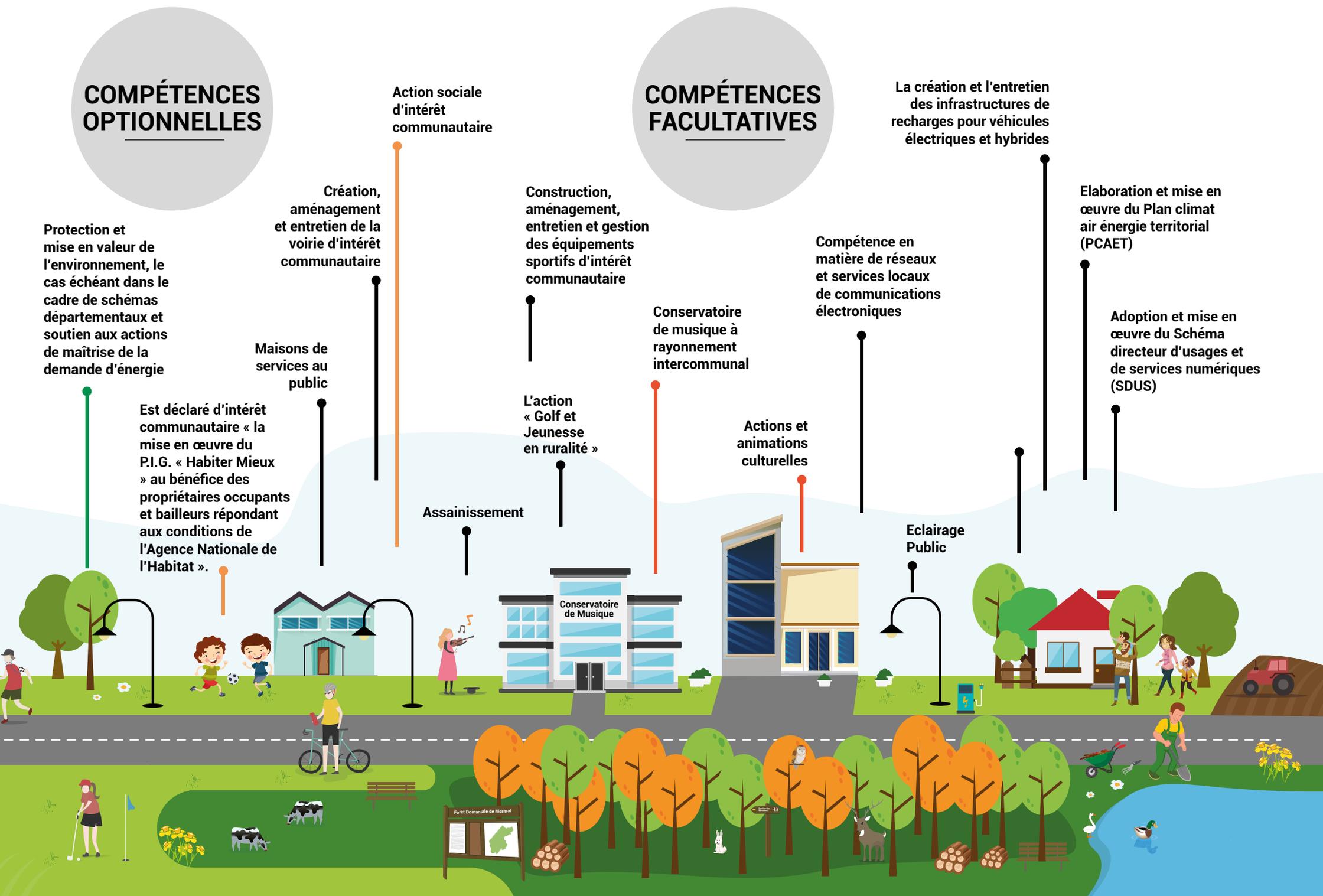
Compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques

La création et l'entretien des infrastructures de recharges pour véhicules électriques et hybrides

Eclairage Public

Elaboration et mise en œuvre du Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Adoption et mise en œuvre du Schéma directeur d'usages et de services numériques (SDUS)



LES GRANDS PROJETS

20
18

TRAVAUX DE LA VÉLOROUTE DE MORMAL

2018 aura été le lancement des travaux de réalisation de la Véloroute de Mormal. Il s'agit d'un itinéraire cyclable d'intérêt national long de 27 kilomètres permettant une liaison douce. Elle traverse, plus globalement, le Valenciennois et le Val de Sambre. A terme, elle sera raccordée à l'Eurovéloroute numéro 3. Mais véloroute ne signifie pas forcément voie dédiée à l'usage des cyclistes. Dans le Pays de Mormal, il s'agit plutôt d'un partage des voies de circulation déjà existantes. La première phase de travaux d'aménagement a été lancée officiellement à Maresches le 10 novembre. Des plateaux ralentisseurs ont été installés dans le village pour casser la vitesse des véhicules à moteur.

BORNES RECHARGES POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Le Pays de Mormal s'engage pour limiter l'émission de gaz à effet de serre sur son territoire. Pour cela, le Pays de Mormal a déjà fait installer une borne à Landrecies en 2018. Au printemps, ce sont les bornes du Quesnoy, située place Lowendal et de Maroilles, sise rue du lieutenant qui ont été inaugurées.

Deux autres bornes sont également en service à Hon-Hergies et Bavay et une dernière est installée sur la zone d'activité de la Vallée de l'Aunelle, sur le parking de co-voiturage.

LA FIBRE POUR TOUS 1^{ères} communes raccordées

C'était attendu depuis longtemps. Le déploiement de la fibre commence à être concret sur le territoire. Deux noeuds de raccordement (armoires) ont été installés à Bousies et au Quesnoy. Trois communes sont raccordées depuis cette fin d'année 2018 : Croix-Caluyau, Forest-en-Cambrésis et Vendegies-au-Bois. Les habitants peuvent tester leur éligibilité en se rendant sur capfibre.fr. Les opérateurs partenaires sont Coriolis, K-net, Videofutur, Bouygues telecom, Nordnet ; Ozone, SFR et Free.

Le déploiement va se poursuivre progressivement.

PLUI

L'année 2018 a été consacrée à l'élaboration des éléments réglementaires (zonage et règlement écrit) et des Orientations d'Aménagements et de programmation (OAP).

Une première proposition de zonage a été transmise aux communes à la fin du premier trimestre 2018. Plus de 100 réunions d'échange organisées directement dans les communes sur les aspects réglementaires ont permis d'affiner ce document.

Au niveau des OAP, les propositions, travaillées préalablement, ont été envoyées aux communes au cours du mois de juin 2018. Par ailleurs, deux permanences se sont tenues au cours du mois juillet de 2018 permettant aux communes d'obtenir des ajustements sur le plan réglementaire et des OAP.



LA ZAC DE LA VALLÉE DE L'AUNELLE Travaux du village d'artisans

- un Village d'artisans composé de vingt cellules réparties autour d'une place centrale et d'un showroom (espace de conférence et d'exposition).
- des lots libres de construction.
- une aire de co-voiturage et un parking pour les visiteurs.
- des espaces de détente et de convivialité (aire de pique-nique, jeux, verger, ...).

Le projet, construit en concertation avec les habitants des villages environnants lors de réunions publiques, répond aux enjeux qualitatifs que s'était fixé le Pays de Mormal.

LE GÉANT GARGANTUA VEILLE SUR L'ARBORETUM

La forêt a ses légendes. L'une d'elles raconte que Gargantua, le géant créé par Rabelais, serait enterré là. Et plus exactement sur l'un des sites archéologiques que compte la forêt, un tumulus (butte de terre) datant du VIII^e siècle avant Jésus-Christ. Celui-ci a été fouillé plusieurs fois, mais l'on y a trouvé que des tessons de céramique et une épée de bronze. Ils ont été mis au jour en 1889 par M. Bécourt.

Ce site n'étant pas accessible, pour valoriser la légende, une statue de Gargantua a été installée au coeur de la forêt de Mormal. Elle est située dans l'arboretum depuis le mois de septembre.

UN PACTE AVEC L'ETAT, LA RÉGION ET LE DÉPARTEMENT pour valoriser les atouts du territoire

La Communauté de Communes du Pays de Mormal avait proposé sept projets dont trois ont été mentionnés dans ce Pacte avec l'Etat, la Région et le Département.

- L'aménagement d'une halte nautique à Landrecies
- La création d'un bureau d'information touristique dans le Moulin de Maroilles
- L'accès facilité au numérique.
- Un projet de zone d'activités à La Longueville (Rév3)

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

11 000 points lumineux bientôt passés au crible

Remplacer les lampadaires et les armoires de commandes de l'éclairage public demande un investissement conséquent. Pour connaître l'étendue des changements à opérer, un diagnostic est actuellement en cours.

L'objectif étant de ne produire que la lumière nécessaire dans le respect des critères de performance environnementale.



LE BUDGET

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE MORMAL

1,42 M€

pour la capacité d'autofinancement. Il s'agit là du solde dégagé de toutes les opérations réelles de fonctionnement. En effet, les dépenses réelles s'élèvent à 20 M€ et les recettes sont égales à 21,42 M€. Ce solde de 1,42 M€ permet ainsi de faire face au remboursement de la dette en capital et de participer au financement des investissements réalisés.



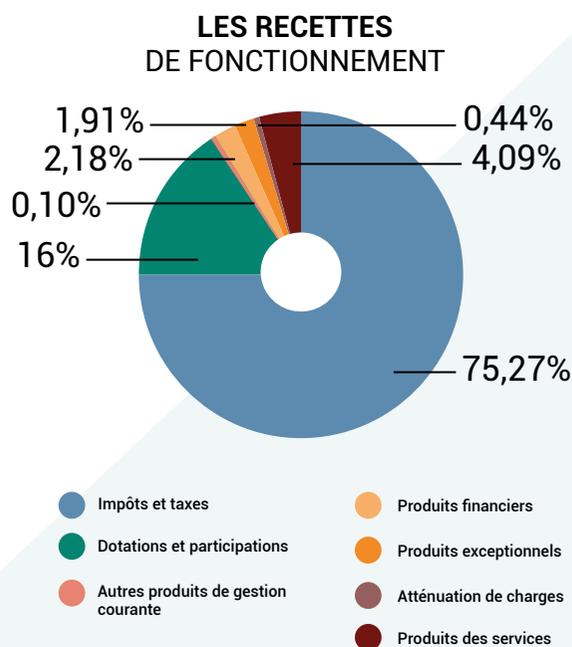
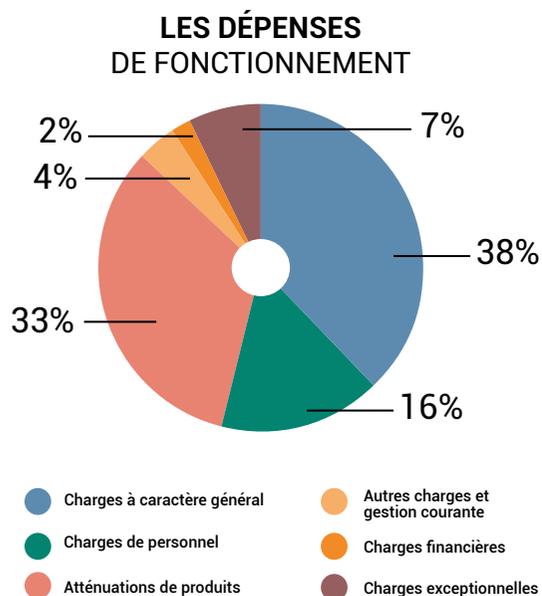
Après les opérations comptables nécessaires à l'obtention du compte administratif 2018, il apparaît un besoin de financement en investissement. L'excédent de fonctionnement permettra de couvrir le besoin de financement.

LE FONCTIONNEMENT

La capacité de désendettement est de 10,8 années pour un encours de la dette qui s'élève à 15 414 409,11 € auquel on affecte la capacité d'autofinancement de 1,42 M€.

Les charges à caractère général comprennent principalement les contrats de collecte des ordures ménagères et des déchetteries (4,99 M€) mais aussi les charges afférentes aux divers contrats de maintenance, aux consommations d'éclairage public, aux prestations séjours et ALSH, l'entretien des haies ainsi que les locations immobilières.

Les recettes issues des impôts et taxes représentent plus de 75% des recettes de la communauté de communes (soit plus de 16,1M€).



L'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 1292k€. A cela il faut ajouter le remboursement du capital de la dette (de 949,4 k€ en 2018).

Les immobilisations corporelles et en cours s'élèvent à 1017 k€.

Parmi les principales réalisations comptent :

- la plantation d'arbres
- la réalisation du futur site de Bavay
- la déchetterie du Quesnoy
- l'éclairage public
- le matériel de la fromagerie
- l'achat de matériel informatique
- le lancement de projets (Village d'artisans, Véloroute, valorisation de la forêt de Mormal.)

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à

3 084 k€

(subventions versées et ventes de terrain)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



L'aménagement des espaces publics (voirie) est en phase d'achèvement. Il est maintenant possible de se porter acquéreur d'une parcelle et d'y construire son entreprise. Toute demande d'implantation fera l'objet d'un examen par le comité de validation des projets.

Une aire de
covoiturage de

49

places, un parking visiteurs
et des espaces publics
aménagés pour le bien être
des utilisateurs...

3

lots libres de construction
de 350 à 7350 m² vendus.
Les types de construction et
d'aménagement y sont régis
par un cahier des charges
spécifique à la ZAC.

7

entreprises ont bénéficié
d'une aide pour le
développement de leur
activité grâce aux
aides TPE/PME

| LA ZAC DE LA VALLÉE DE L'AUNELLE À WAGNIÉS LE GRAND C'EST :

- **3 Lots libres** d'une surface respective de 602, 2500 et 7351 m² ont été vendus. Les constructions des bâtiments ont débuté.

- **La construction du village d'artisans a débuté en octobre.** La mise en location des cellules devraient avoir lieu courant 2019. Le showroom sera également terminé mi 2019.

- **Une aire de covoiturage de 49 places**, un parking visiteurs et des espaces publics sont maintenant à disposition des utilisateurs et des visiteurs.



| LES AIDES TPE/PME

Pour qui ?

- < 10 salariés
- < 1 Million d'€ de Chiffre d'Affaires
- disposant d'un 1er exercice fiscal clôturé (du 01/01 au 31/12)
- inscrite au RCS et/ou RM
- à jour de ses obligations fiscales et sociales
- ne répondant pas à la définition européenne des entreprises en difficulté

Les entreprises doivent avoir leur siège social sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Mormal.

Assiettes de dépenses éligibles

- Le coût des investissements productifs neufs (justifiant d'une durée d'amortissement d'au moins 5 ans)
- Le coût des aménagements nécessaires à l'installation de matériels de production

7

En 2018, 7 entreprises ont bénéficié d'une aide pour le développement de leur activité. Elles ont pu acquérir du matériel soit pour remplacer l'existant ou pour se diversifier.

Montant et intensité des aides

15% de la dépense HT sur un investissement compris entre 7000 € HT et 30 000 € HT

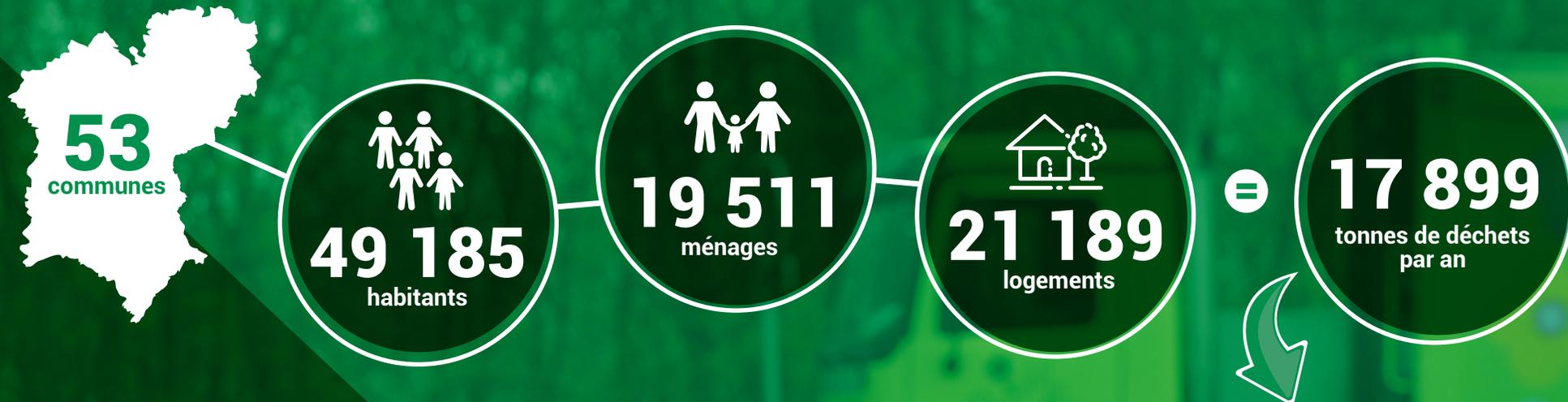
Pour un investissement compris entre 30 000 € HT et 100 000 € HT, la Communauté de Communes du Pays de Mormal interviendra suivant les modalités reprises ci-dessus hors périmètre Région (hyper centres, centres bourgs, quartiers politique de la ville, communes < 2000 habitants).

Exclusions

- Professions réglementées ou assimilées
- Activités financières et immobilières
- Organisme de formation
- Secteur primaire agricole
- Secteur primaire de la pêche et de l'aquaculture
- Transport routier de marchandises
- Bureaux d'études
- Sociétés Civiles Immobilières (SCI)

ENVIRONNEMENT

La Communauté de Communes du Pays de Mormal est adhérente au Syndicat mixte de l'arrondissement d'Avesnes (SMIAA) pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers.



LE COÛT

4 289 634,93 €

Le coût de gestion des déchets ménagers pour la communauté de communes. A cela, on soustrait le montant de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 4 201 083,00 €. Il reste ainsi à charge de la CCPM, financés par le budget général, - 566 217,87 €.



Pour ramasser tous ces déchets, Avesnois environnement a parcouru **91 754 km**. Cela équivaut à quasiment cinq fois le tour de la Terre.



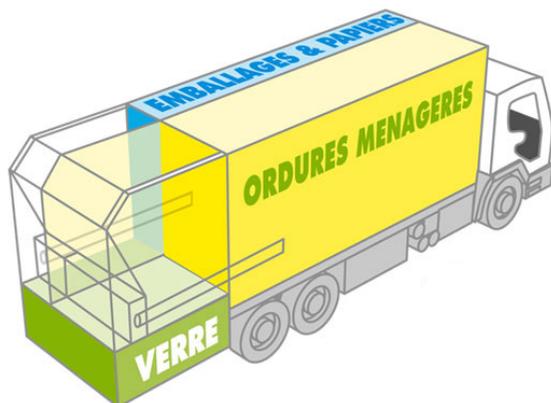
Soit en moyenne, **364kg** de déchets par personne, par an (ordures ménagères, tri et refus de tri et verre).

> Pour aller plus loin : Budget annuel du service Environnement / Annexes p.50

| LA COLLECTE

Sur le territoire, la collecte en porte à porte est effectuée par le prestataire Avesnois environnement, une fois par semaine.

La collecte se fait grâce à un seul camion qui ramasse le verre, les ordures ménagères et les déchets recyclables. Pour cela, tous les foyers sont équipés d'un bac de tri bi-compartmenté pour les verre et les autres déchets recyclables et d'un bac pour les ordures ménagères. Malgré ces dispositifs, les refus de tri persistent et s'élèvent à 581,27 tonnes.



Camion Triflux
Evolu'tri (brevet Flamme Environnement)

> Pour aller plus loin : **Synoptique des flux de déchets pour la collecte en porte à porte / Annexes p.51**
Le devenir des déchets / annexes p.53/54

| CONTRAT AVEC CITEO CHANGEMENT DE CONTRATS : FILIÈRES RETENUES

La CCPM a signé un contrat avec CITEO le **01/01/2018 (barème F)**. Ce contrat est signé pour une durée de 5 ans (fin le 31/12/2022). Il intègre les contrats de reprise des différents matériaux recyclables selon les conditions établies et assure un soutien financier à la tonne triée et aux actions et moyens de communication mis en place.

La CCPM a retenu les filières suivantes :

- ARCELOR pour l'acier et cartons 5.02
- VEOLIA pour l'aluminium, 1.02 et 1.11
- O-I MANUFACTURING pour le verre
- VALORPLAST pour le plastique
- REVIPAC pour les briques alimentaires

CITEO

Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio

et Eco-Folio



LES ENCOMBRANTS 6586kg de déchets ramassés en 2018

Les encombrants, eux, sont ramassés sur inscription téléphonique (03.27.45.89.42.), par C2Rinsertion. Une opératrice demande le détail de déchets à évacuer et conseille. C'est elle qui donne la date et l'heure de passage ainsi qu'un numéro d'inscription.

| LE VERRE

Par ailleurs, **14 colonnes à verre sont réparties sur le territoire** (soit une colonne pour 688 habitants). Il y en a une à Amfroipret, trois à Bavay, une à Bellignies, une à Bettrechies, deux à Hon-Hergies, deux à Houdain-lez-Bavay, une à Mecquignies, une à Obies et deux à Taisnières-sur-Hon. Elles sont également gérées par Avesnois environnement.



MAINTENANCE POUBELLES

En 2018,

1 041

interventions réalisées sur le terrain (remplacements de bacs, nouvelles dotations, réparations / diverses casses ...)



PNEUS DE SILOS / AGRICULTEURS 2018

31

agriculteurs concernés pour un tonnage de 232,92 tonnes

(dont 14,06 tonnes CCPM / pneus dépôts sauvages).

30 640,54 € à la charge des agriculteurs.

Montant global de l'opération : 55 108,30 € TTC

Documentation distribuée sur les méthodes alternatives : bâches, sangles, grilles, sacs, paille...

LES DÉCHETTERIES

La Communauté de Communes du Pays de Mormal met à disposition de ses habitants 4 déchetteries. Réservées aux administrés du territoire de la CCPM, ces équipements permettent de déposer les déchets spécifiques, volumineux ou dangereux non pris en charge par la collecte en porte à porte, puis de les acheminer vers les filières de traitement ou de valorisation adaptées. Ce service est basé sur l'apport volontaire. Il participe à la protection de l'environnement, au recyclage et à la lutte contre les dépôts sauvages (ces derniers étant interdits et sanctionnés par la loi).

En 2018, 117 607 passages ont été enregistrés dans les quatre déchetteries. La plus grosse fréquentation est enregistrée en août, 12 696 passages au total tandis que le mois qui compte le moins de passages est le mois d'octobre (2 665).



Pour accéder aux déchetteries, il faut résider de manière permanente sur le territoire de la communauté de communes, présenter sa carte grise ainsi qu'un justificatif de domicile et une carte d'identité.

117 607

passages ont été enregistrés dans les quatre déchetteries.

13 869

tonnes de déchets collectés

263kg

déposés par habitant

LE PERSONNEL DU SERVICE ENVIRONNEMENT C'EST :

17 équivalent temps plein (ETP) en gardiens, agents du tri en renfort et administratifs pour les déchetteries ; 14,5 ETP d'agents de collecte (agents du tri, agents de maintenance des poubelles et administratifs) et 3 ETP d'agents techniques.

OPÉRATION POULES



100 poules pour 50 foyers volontaires en mai 2018.

8 / 50 foyers ont pesé les déchets et comptabilisé les œufs sur une période de 3 mois (juin à août 2018).

Bilan : Moyenne de 95 kg/foyer/an donnés aux poules, 37 kg/foyer/an mis dans les ordures ménagères, 39 kg/foyer/an mis au composteur et 96 kg/foyer/an cuisinés.
Total de 267 kg/an/foyer et de 10,26 kg/an/personne (dont 3,64 kg/an/personne donnés aux poules). Moyenne de 95 œufs/an/foyer.



LA PRÉVENTION

Une promotion est faite pour le compostage individuel.

Ainsi, 157 composteurs individuels et 73 seaux de cuisine ont été vendus en 2018.



C'est le SMIAA, basé à Maubeuge, qui effectue l'incinération des ordures ménagères pour les quatre intercommunalités de l'arrondissement d'Avesnes. Le SMIAA est le maître d'ouvrage du centre de valorisation énergétique (CVE) de Maubeuge. C'est l'équipement de traitement des déchets ménagers par valorisation énergétique pour l'ensemble de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe. Les utilisateurs du CVE sont les intercommunalités du SMIAA, les collectivités clientes y compris les autres syndicats de traitement ou usine d'incinération et les clients privés pour les déchets industriels non dangereux (Sita, Environnement services, Maubeuge construction automobiles...)

> Pour Savoir l'essentiel sur le SMIAA p.50

LA TRAME VERTE ET BLEUE EN 2018

L'objectif de ce programme est de redessiner le paysage bocager de notre territoire, en favorisant la replantation de haies, d'arbres (fruitiers ou bocagers) et la restauration de mares prairiales, afin de sauvegarder la biodiversité et la singularité de notre paysage. Les particuliers (propriétaires et locataires), les communes, les associations et les entreprises, à l'exception des entreprises agricoles peuvent en bénéficier.

L'aide de la Région et de la CCPM est de 75% de la dépense engagée. Seuls 25% restent donc à la charge des porteurs de projets, lesquels doivent respecter le cahier des charges suivant, en matière de plantations :

- Planter un minimum de 25 mètres de haie d'un seul tenant et/ou 10 fruitiers hauts-tiges et/ou 5 arbres bocagers.
- Les plantations et les travaux sont obligatoirement réalisés par un professionnel choisi par la Communauté de communes dans le respect du code des marchés publics.

PROJETS CONCRÉTISÉS



ENTRETIEN DES HAIES EN 2018

716 km
de haies bocagères ont été
entretenu pour 82 agriculteurs.

Dépense globale 2018-2019 :
100 000 € TTC pour environ 50 000 € de
recettes : subvention du département
(40% de la dépense HT) et participation
des agriculteurs (20% du TTC).

*Dans le cadre de sa compétence
« plantation et entretien de haies bocagères »,
la Communauté de Communes du
Pays de Mormal a instauré sur
son territoire une politique
d'entretien de haies bocagères
avec les agriculteurs volontaires et en
partenariat avec le Département du
Nord et le Parc Naturel Régional
de l'Avesnois.*

**LA DÉPENSE
RÉALISÉE
POUR 2018-2019
97 329,37* €**

* 70% / Région,
25% / bénéficiaires
et 5% / CCPM

LA BRIGADE BLEUE EN 2018



Une Equipe
composée de
3
agents
à 35 h

La brigade bleue est un pôle de surveillance du territoire au niveau de l'eau. Pollution, désordre de la vie faunistique et floristique, animaux pris au piège... Tout est passé au crible.

250 km de cours d'eau à nettoyer, l'Aunelle, l'Ecaillon (et le Saint-George son affluent), l'Hogneau et la Rhônelle. La Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) est une compétence intercommunale.



250km
de cours d'eau
à nettoyer



**PARTICIPATION
À L'OPÉRATION
«COMMUNES PROPRES»**

641 participants
pour 16 communes CCPM.
Tonnage global :

5,820 tonnes
pour 5 bennes dans les
déchetteries CCPM.

MARS 2018

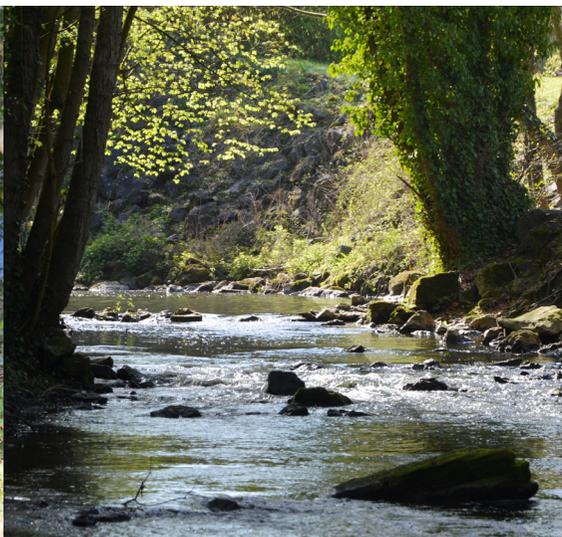
Partenariat avec l'Association des piégeurs agréés du Nord et des gardes assermentés (Apanga) pour la régulation du rat musqué et du ragondin

AVRIL 2018

Marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en place et le suivi des travaux de protection et de renaturation

MAI 2018

Mise en œuvre du Plan de gestion du bassin versant de l'Hogneau



URBANISME

716

déclarations d'intention
d'aliéner ont été
instruites.

1083

actes d'urbanisme ont
été instruits ou étaient en
cours d'instruction sur 41
communes adhérentes.

6

Réunions publiques
pour le Plan Local
d'Urbanisme
Intercommunal

100

Réunions avec
les élus



Le service urbanisme de la CCPM a trois missions : instruire les autorisations d'urbanisme pour les communes adhérentes (ADS) et instruire les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) ; élaborer ou modifier les documents d'urbanisme des communes ; et élaborer le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

| DOCUMENTS D'URBANISME

En 2018, le service a engagé ou fait aboutir les 4 procédures suivantes, permettant la réalisation des projets ci-après :

- **Modification du POS (Plan d'occupation des sols) de Villereau :** approbation le 27/09/2018, en vue de l'extension de l'EHPAD ;
- **Déclaration de projet et mise en compatibilité du POS de Maroilles** approbation le 27/09/2018, pour l'implantation d'une station-service ;
- **Modification du POS de Maroilles** approbation le 27/09/2018 pour la réalisation d'un programme immobilier porté par Promocil sur le site de la friche Rottier
- **Modification du PLU de Maresches** approbation le 20/12/2018 pour la réalisation d'un lotissement de 32 logements.

Suivi du SRADDET, de la CADA sur le volet urbanisme, de l'étude de requalification du centre-ville de Bavay, du recours sur la carte communale de Locquignol, réunion d'information des communes sur l'habitat dégradé, les friches et la vacance du parc logement, en lien avec la DDTM et l'EPF, mise en place d'une formation sur la dématérialisation des actes d'urbanisme à l'attention du service ADS et des secrétaires de mairies.

2019

1^{ER} TRIMESTRE : Consultation des communes et des Personnes publiques associées

2^E TRIMESTRE : Enquête publique et Conférence des Maires

3^E TRIMESTRE : Assemblée générale des élus et approbation du PLUi



| LE PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'année 2018 a été consacrée à l'élaboration des éléments réglementaires (zonage et règlement écrit) et des Orientations d'aménagements et de programmation (OAP).

Comme pour les années précédentes, le travail a été mené dans le cadre des groupes par entités paysagères. Une première proposition de zonage a été transmise aux communes à la fin du premier trimestre 2018. Plus de 100 réunions d'échange organisées directement dans les communes sur les aspects réglementaires ont permis d'affiner ce document. Au niveau des OAP, les propositions, travaillées préalablement, ont été envoyées aux communes au cours du mois de juin 2018. Par ailleurs, deux permanences ont été tenues au cours du mois de juillet 2018 permettant aux communes d'obtenir des ajustements sur le plan réglementaire et les OAP.

Un travail important a aussi été mené avec les Personnes Publiques Associées, notamment les services de l'Etat, sur les améliorations à apporter au PADD, les disponibilités foncières en enveloppe urbaine, et la question de l'artificialisation.

Au premier semestre 2018, le PNR Avesnois a établi un inventaire du petit patrimoine bâti, qui fait l'objet d'une protection réglementaire dans le PLUi. La même démarche a été menée avec le monde agricole concernant la protection concertée du bocage et notamment les haies.

Pour sa part, la Chambre d'Agriculture a organisé des réunions de restitution des propositions de zonage auprès des exploitants agricoles au cours du mois de juin 2018. Cela a abouti à des demandes de modifications et de compléments qui ont été intégrés au dossier dans le cadre de l'arrêt de projet.

Une synthèse de ce travail a été présentée lors de la Conférence des Maires qui s'est tenue le 3 juillet 2018 au Carré des Saveurs à Maroilles, en présence de Monsieur le sous-préfet d'Avesnes sur Helpe.

PETITE ENFANCE

71 495€

Total recettes
(subventions CAF)
Participation CCPM :
6 182 €

3838

participations enfants
et adultes

1617

demandes d'information
ont été traitées

411

assistants
maternels

201

séances d'éveil ont
été organisées



UN LIEU D'ÉVEIL ET DE SOCIALISATION

Le Relais d'assistantes maternelles offre un accompagnement dans l'éveil du tout-petit et de ses référents : assistants maternel, gardes à domicile, parents ou grands-parents. Il permet d'aller à la rencontre de l'autre, de découvrir de nouveaux visages et d'amorcer la socialisation en douceur. Le RAM compte deux sites à Landrecies et Le Quesnoy. Les travaux de l'antenne de Bavay ont démarré à la rentrée 2019. Ouverture prévue fin 2020.



UN MODE D'ACCUEIL PROPOSÉ ET ADAPTÉ À CHAQUE FAMILLE

ACCUEIL JEUNE ENFANT
mode : individuel ou collectif



ASSISTANT
MATERNEL

GARDE À
DOMICILE

MAISON
D'ASSISTANTS
MATERNELS

CRÈCHE OU
MICRO-CRÈCHE

LES DÉMARCHES EMPLOYEURS ET SALARIÉS

Formation continue du salarié, mise à jour des disponibilités d'accueil, déclaration d'impôts, déclaration Pajemploi et Pôle emploi, démarches en cas d'arrêt maladie ou de départ à la retraite, vérification du contrat de travail, droit au travail et convention collective, démarches pour obtenir un agrément... sont autant de services que peut rendre le RAM.

En 2018, 336 familles ont été accompagnées et 1617 demandes d'informations ont été traitées.

L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

La formation continue est prise en charge dans le cadre du **compte personnel de formation /Agefos-Pme**. Lorsque l'assistant maternel ou la garde à domicile est en activité, le parent employeur remplit un bulletin d'inscription. Selon les cas, une indemnité sera versée pour tout départ en formation. La formation permet d'approfondir les connaissances et d'élargir les champs de compétences, notamment dans l'accueil difficile d'enfants ou l'accueil d'enfants en situation de handicap, dans le langage signé adapté aux tout-petits, dans la réalisation d'activités à moindre coût... **36 assistantes maternelles se sont formées en 2018.**

UN CADRE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

Journées thématiques et réunions d'information sont notamment **le moyen de faire se rencontrer parents et professionnels**. Les familles et assistants peuvent aussi bénéficier de spectacles et animations destinés aux plus petits comme en 2018, 10 ateliers langage signé adapté au nourrisson, une sortie pédagogique à la ferme hélicicole, une rencontre intergénérationnelle : RAM & EPHAD, une bourse puériculture avec ateliers d'éveil, une conférence débat « Et si vous le lui disiez autrement... » animée par Jean-Marie Hoton, 3 rencontres enfants, parents et professionnels autour du spectacle « Tambours battants et premières pages » (danse, son et lumière), fait autour de l'éveil du jeune enfant.

ENFANCE JEUNESSE



Le service gère les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH). Il s'agit de proposer un mode de loisirs aux enfants du territoire. Les conditions d'accès sont désormais harmonisées sur tout le territoire. Cela permet aux habitants d'une commune de mettre un enfant dans un autre centre que celui de sa commune sans surcoût. Les tarifs sont calculés selon les quotients familiaux et l'accueil est facturé à la semaine. Il n'y a aucun supplément à prévoir, tout est compris : repas, transport, les activités et assurances.

Le service éducation-
animation propose des
actions pour tous les jeunes
entre

2 ½ et **17** ans

5342

dossiers d'inscriptions ont
été comptabilisés.

11

structures ont accueilli les
enfants à Bavay, Gommegnies,
La Longueville, Le Quesnoy
(aux écoles Chevray et Averill),
Landrecies, Maroilles,
Poix-du-Nord, Villereau,
Villers-Pol et Wagnies-
le-Grand.

| LES ACCUEILS DE LOISIRS

LES INSCRIPTIONS

Elles débutent 4 à 6 semaines avant la période de vacances.

Un système d'inscriptions est disponible en ligne ainsi que le paiement via TIPI, sur le portail familles. L'accueil physique pour les inscriptions a lieu du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, des permanences d'inscription ont lieu dans les communes de Bavay, La Longueville, Landrecies, Maroilles, Poix du Nord et Wagnies-le-Grand à des jours et horaires définis. Les inscriptions prennent fin 15 jours avant l'ouverture des centres.

En 2018, nous avons effectué 306 contrats d'engagement éducatif (CEE) sur l'ensemble des Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) ; soit 24 directeurs, 25 directeurs adjoints, 276 animateurs et 2 logisticiens. Le budget pour les accueils de loisirs est de 625 000 € en 2018 avec près de 370 000 € de recette (Participations familiales, CAF, etc ...), la charge salariale est de 335 000 € soit 53% du budget.



TRANSPORT PISCINE

La CCPM a pris en charge le financement des transports piscine pour les écoles primaires de toutes les communes du territoire.

Le coût des transports en 2018 avoisine les 105 000 € pour 2 935 enfants scolarisés.

| SÉJOURS « ADOS »

En 2018, la Communauté de Communes du Pays de Mormal a mis en place deux séjours pour les adolescents du territoire.

EN HIVER

Destination les pistes de ski italiennes pour les 12/14 ans.

Pendant neuf jours, les sports de glisse ont été mis à l'honneur.

140 jeunes ont pu participer à ce séjour. Seize personnes ont été recrutées pour l'encadrement.



EN ÉTÉ

En été, 120 jeunes du territoire de 14/16 ans ont pu se rendre à Palamos en Espagne pour une durée de quinze jours avec des activités nautiques comme le scooter de mer, le canoé de mer, le snorkeling, la visite de Barcelone et le parc aquatique. Ils ont

été répartis en deux séjours, un en juillet et un en août. Quatorze personnes ont été recrutées pour l'encadrement.

Par soucis d'équité, le service a mis en place des critères de sélection précis. La priorité a été accordée aux adolescents qui n'ont jamais bénéficié d'un séjour ados. L'âge est également un second critère : les adolescents ayant atteint l'âge maximum autorisé sont prioritaires.

ACTION SOCIALE

816

seniors ont participé aux 53 ateliers proposés dans le cadre de la CADA

909

Le service action sociale a accueilli 909 personnes sur l'année à Bavay et Le Quesnoy. (sans rendez-vous)

387

personnes ont été accompagnées socialement vers l'emploi



JOURNÉE DES AIDANTS

Le service action sociale a organisé une après-midi détente pour les aidants en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole et le CLIC du Plateau de Mormal. Au programme : rigologie, activités physiques adaptées, sophrologie, pilates, yoga,...

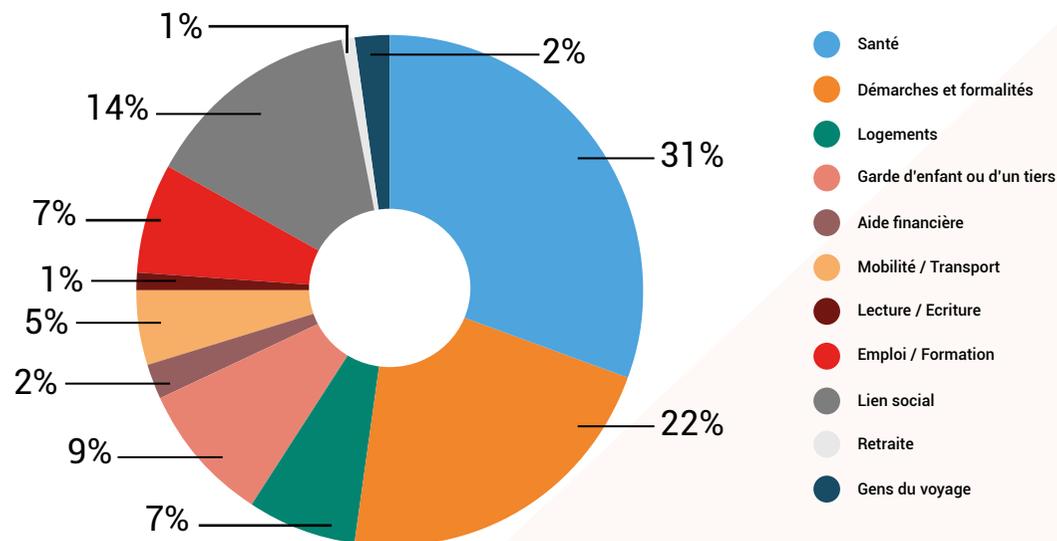
LES INSTRUCTIONS DE DEMANDES DE RSA

En 2018, 41 demandes ont été instruites et 387 personnes ont été accompagnées socialement vers l'emploi.

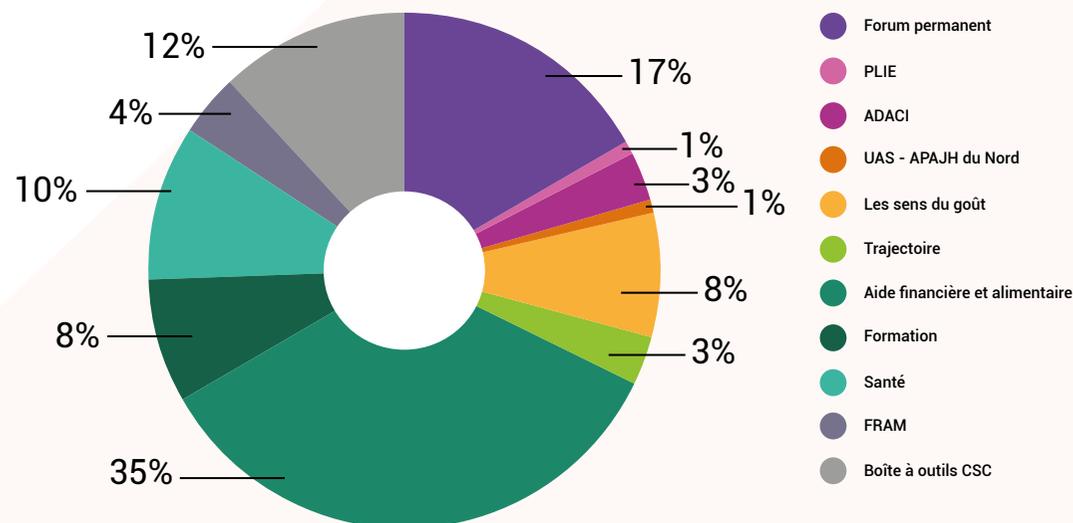
L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL VERS L'EMPLOI DES ALLOCATAIRES DU RSA

- Convention avec le Département avec Subvention : 88 200 € annuel pour le suivi de 280 personnes
- 387 personnes en suivi (file active)
- 85 entrées
- 108 sorties
- 386 Contrats d'Engagements Réciproques ont été signés
- 1790 convocations ont été données
- 197 orientations
- Près de 40 partenaires (institutions, associations)
- 93 réunions, comité pilotage auxquels nous avons participé en lien avec le RSA
- 11 visites à domicile

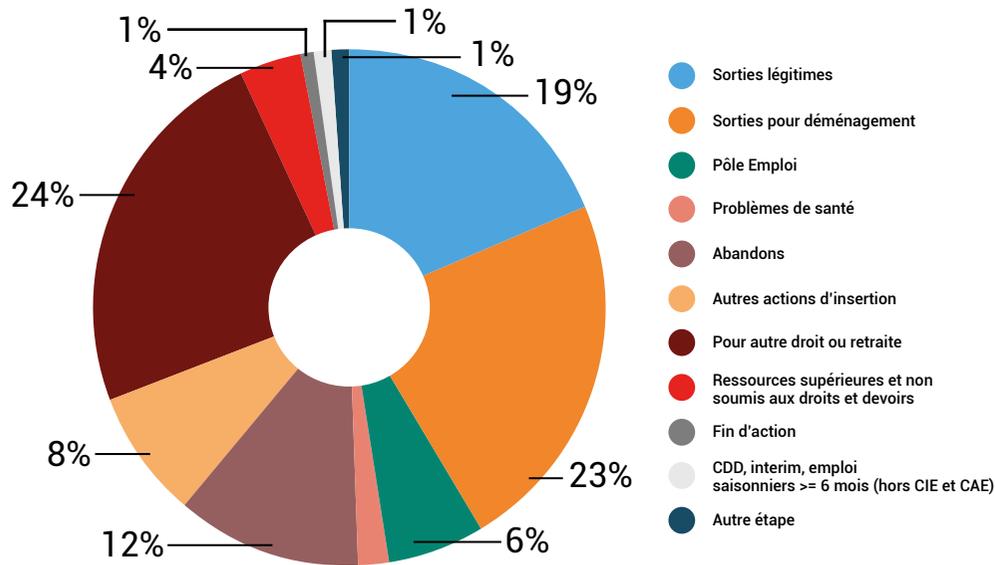
PROBLÉMATIQUES REPÉRÉES ET TRAVILLÉES LORS DE LA SIGNATURE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT



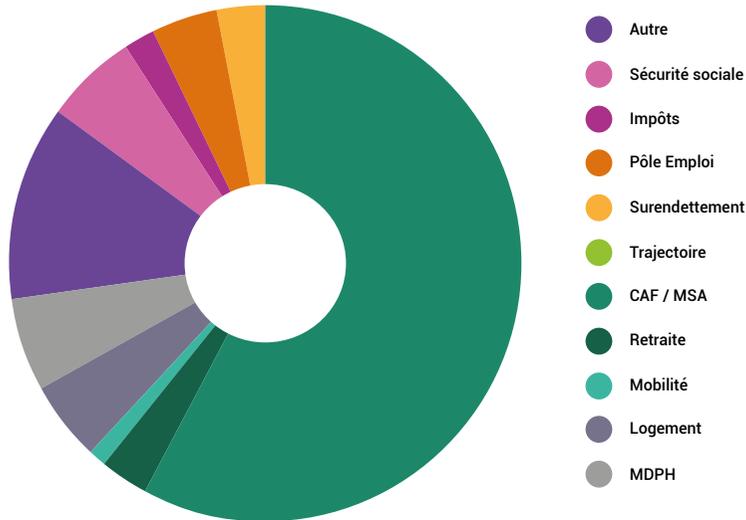
ORIENTATIONS VERS DES STRUCTURES D'AIDE À L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE ET/OU AIDES FINANCIÈRES



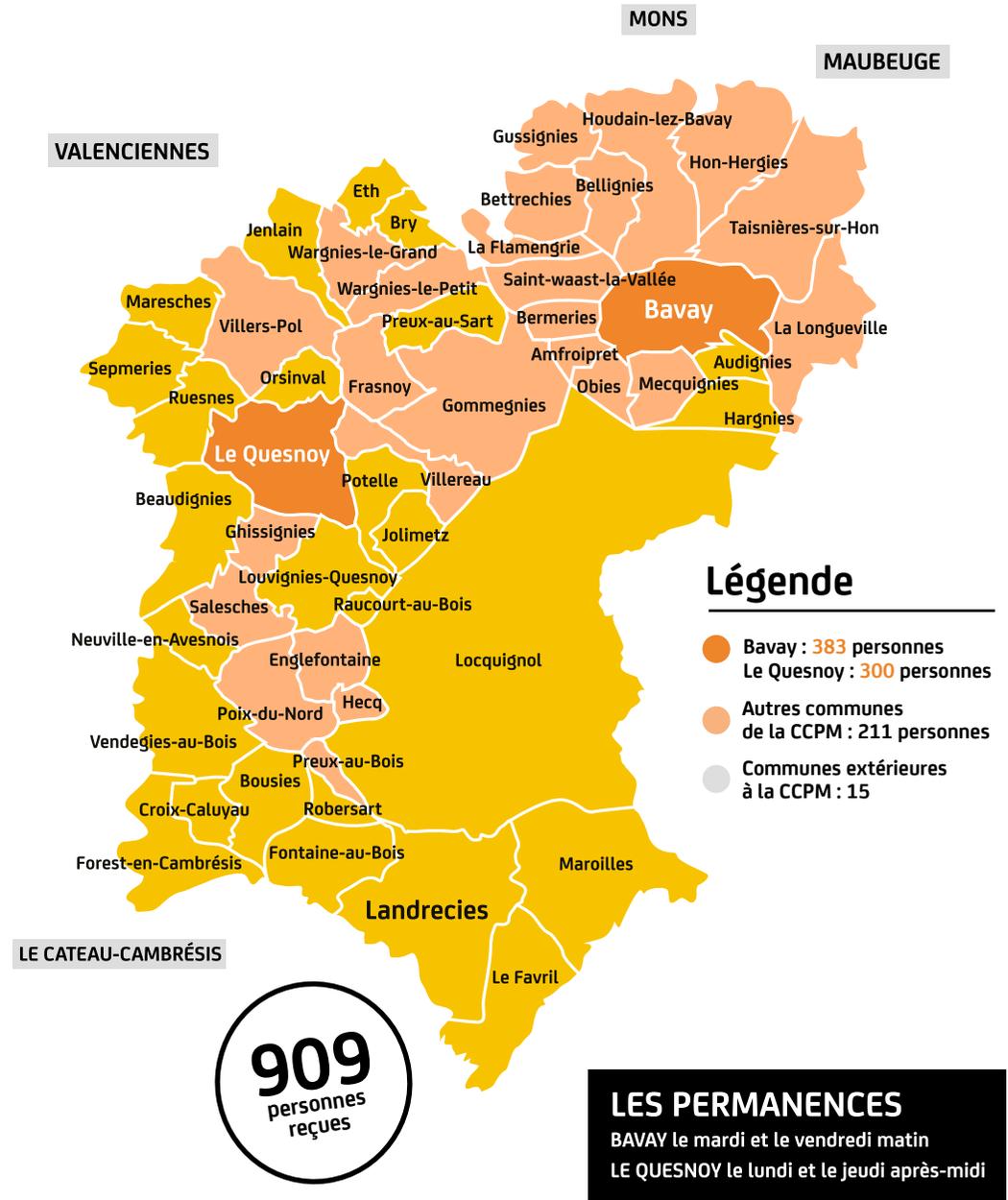
CATÉGORIES DE SORTIES



SECTEURS D'ACTIVITÉS DE LA PERMANENCE TOUS PUBLICS



SECTEUR GÉOGRAPHIQUE DES PERMANENCES TOUS PUBLICS



| NOUVEAUX DISPOSITIFS 2018 INTERESSANT LE SERVICE ACTION SOCIALE

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS PAR L'ADAPTATION DES OUTILS DE COMMUNICATION AVEC LA MÉTHODE FALC

(Facile à lire et à comprendre), piloté par l'UTPAS. Participation du service aux comités de pilotage et aux comités techniques de deux allocataires du RSA et d'une référente RSA de Bavay.

Construction d'outils et de supports de communication utilisables, identifiables et compréhensibles pour tous et facilitant les démarches administratives de l'ensemble des usagers auprès des différents organismes.

REPRÉSENTATION DES ALLOCATAIRES DU RSA AU SEIN DU DÉPARTEMENT

2 allocataires du RSA en suivi social sur le pôle de Bavay ont été élus (via le Forum Permanent d'Insertion) en tant que représentants des allocataires du RSA.

En tant que représentants :

- Ils participent aux Equipes pluridisciplinaires (EP), instance du Département.
- Ils assistent aux rendez-vous des référents familles/RSA afin de transmettre les impacts négatifs si non-respect des « devoirs » de l'allocataire.
- Ils collaborent avec les élus/institutions pour un appui technique afin d'améliorer le dialogue entre tous.
- Ils constituent des apports communs visant à interpellier les institutions pour améliorer les problématiques identifiées sur les 8 territoires lors de l'Interforum.

ACTION « LES INVISIBLES » PORTÉE PAR RÉUSSIR EN SAMBRE AVESNOIS (RESA).

Dispositif favorisant le repérage des personnes dites « invisibles », afin de créer et d'entretenir un lien social avec ces personnes et de leurs faire bénéficier des dispositifs de droits communs.

NOUVEAUX DISPOSITIFS DE FORMATION AVEC LE GRETA FINANCÉS PAR LE PROGRAMME DU CONSEIL RÉGIONAL DES HAUTS DE FRANCE

- Lire, écrire et agir (LEA) : acquisition d'un socle de connaissances professionnelles de base, afin de lever les freins à une insertion professionnelle, acquisition des bases en matière de savoir-être
- CLEA : dynamique vers l'emploi permettant d'acquérir la compétence à s'orienter et de développer des compétences transversales

ACTION UNITÉ D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN (UAS) AVEC L'ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APAJH) DU NORD

Dans le cadre de l'accompagnement et de soutien pour adultes avec handicap psychique, une nouvelle unité d'accueil spécialisée a été créée à la Maison d'Accueil Spécialisée Pierre Mailliet du Quesnoy. Le service action sociale peut désormais orienter des personnes présentant des troubles psychiques vers cette unité. Une équipe pluridisciplinaire permet, après analyse de la situation de la personne, de coordonner les accompagnements entre les différents intervenants et partenaires et d'orienter vers les structures et les dispositifs existants en fonction des besoins.

POLITIQUE ENVERS LES ÂÎNÉS, COMMUNAUTÉ AMIE DES ÂÎNÉS



125

réunions de groupes de travail, rencontre de partenaires, conférences, réunions publiques...

816

aînés ont participé à une action ou un atelier dans le cadre de la CADA

Fin octobre 2018, deux référentes techniques de la CADA ont été conviées par le Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA) à participer au voyage d'étude en Bourgogne puis en Suisse « Habitat et avancée en âge » pour une visite de plusieurs solutions d'habitats alternatifs dédiés aux seniors.

• GROUPE DE TRAVAIL « SANTÉ-AIDANTS »

En 2018, les trois Espaces de vie sociale (EVS) du territoire ont répondu à l'appel à projet de la conférence des financeurs pour financer des actions en faveur des aînés (53 ateliers) validées par la CCPM. 61 000 euros de subvention ont été obtenus.

La CCPM finance l'activité physique adaptée à domicile pour un maximum de 50 personnes. Elles ont une grande perte d'autonomie, sont orientées par des médecins ou des structures paramédicales. L'activité vient en complément des métiers de la rééducation (kinésithérapeutes, ergothérapeutes).

• GROUPE DE TRAVAIL « MOBILITÉ »

En février 2018, le bureau d'études Chronos a été choisi pour accompagner la CADA dans la recherche d'une solution de mobilité (étude financée par AG2R La Mondiale). Un diagnostic a été réalisé et des pistes d'actions retenues en vue de la création d'un service numérique d'aide à la mobilité. Fin septembre 2018, un atelier de co-design a été organisé réunissant des prestataires de transport publics et privés, des structures associatives, des usagers et des experts de la mobilité.

• GROUPE DE TRAVAIL « LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT »

Un réseau de visiteurs bénévoles s'est constitué pour visiter des personnes très isolées repérées par des structures paramédicales, des maires. Il se nomme : « Je vous visite ». Après avoir été formés, 21 ont démarré les premières visites en août. Réseau porté par le Centre social et culturel de Landrecies, financement de la coordinatrice par la MSA.

• GROUPE DE TRAVAIL « PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTE »

3 structures accueillant un public en situation de handicap ont été rencontrées (Maison d'accueil spécialisée de Le Quesnoy (APAJH), foyer d'hébergement de Landrecies (APEI), foyer de vie de La Longueville (APEI). La création d'une Maison d'accueil rurale pour personnes âgées (Marpa) est à l'étude avec le Département du Nord. Elle pourrait être adossée à une Marpahvie (Marpa pour adultes handicapés vieillissants).

• GROUPE DE TRAVAIL « CULTURE »

3 bibliothèques assurent le portage de livres à domicile, 18 abonnés à la bibliothèque sonore de Valenciennes, 79 événements culturels accessibles aux aînés.

• GROUPE DE TRAVAIL « COMMUNICATION »

4 lettres d'information « seniors en pays de Mormal », une fiche « numéros utiles », rédaction d'un guide intitulé « Bien communiquer avec les aînés » à destination des professionnels.

93

aînés du territoire ont rejoint
l'Assemblée des seniors.

POLITIQUE ENVERS LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP « HANDICAP & RURALITE »

7
réunions de travail de septembre à décembre 2018

5
Groupes de travail mis en place depuis septembre 2018 : Sensibilisation & Solidarité / Droits & Services / Tourisme Culture / Sport



10
élus référents et une vingtaine de partenaires du secteur public et du secteur privé.



LES 5^{ÈMES} ASSISES DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE

Elles ont été organisées à la Cité Scolaire Eugène Thomas du Quesnoy le mercredi 5 décembre 2018 matin en partenariat avec l'Association pour l'égalité des chances et la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre. Le thème abordé était : « Le développement du sport en faveur des personnes en situation de handicap : handisport et sport adapté ».

60 participants représentant des institutions, des associations sportives de handisport et de sports adaptés en présence notamment de Mme Mannarino, Vice-présidente en charge de l'autonomie au Conseil Départemental du Nord, de M Liénard, Maire de Vieux Mesnil, représentant M. Saint-Huile, de M. Cambier, Président de la CCPM, de M. Lefebvre Vice-président et de M. Hansjacob, proviseur de la cité scolaire.



LE DIAGNOSTIC DE CONTRÔLE DE RESPECT DES NORMES DE DÉCENCE DES LOGEMENTS

Rappel : compétence optionnelle d'intérêt communautaire de la CCPM délibérée le 01 octobre 2015 : Diagnostic de contrôle de respect des normes de décence des logements des parcs privés et publics sur signalement des communes, des propriétaires, des locataires hors allocataires CAF, dans le cadre du règlement sanitaire départemental.

2 contrôles décence du logement pour les personnes non allocataires de la CAF ont été réalisés : 1 à la demande du locataire sur la commune de BAVAY, 1 à la demande de Madame le Maire sur la commune de MARESCHEs

8 demandes de renseignements sur le logement et/ou le diagnostic décence ont été satisfaites.



CULTURE



Garantir l'accessibilité à tous et sensibiliser les différents publics à la richesse du spectacle vivant, de la musique, des arts de rue... c'est le pari relevé par le service culture de la CCPM ! Les actions menées par ce dernier auprès des habitants du territoire, visent à favoriser le développement de leur curiosité, de leur créativité et à nourrir leur capacité d'étonnement et de questionnement.

127
actions proposées
hors CLEA et médiation

49
communes
touchées

50 000€
de subvention du Département
pour le volet 2018 du projet
départemental de développement
culturel en milieu rural.

*Intervention de l'artiste Delphine Huguet
au Musée des évolutions de Bousies*

FAVORISER LA RENCONTRE ENTRE ARTISTES ET HABITANTS

LE CLEA

Pour la 3^{ème} année du Contrat local d'éducation artistique (CLEA) « tout au long de la vie » en Pays de Mormal, 2 artistes étaient en résidence sur le territoire : ont ainsi été accueillis, de janvier à mai, Delphine Huguet, designer culinaire, pour la résidence « art et gastronomie » et de mars à juin, Claire Payement, artiste sonore et compositrice, pour la résidence « musique ».

Les orientations du service culture tendent de plus en plus vers du développement culturel avec la volonté d'impliquer au maximum les habitants dans les projets. Pour cette raison, les partenariats se sont encore plus multipliés et diversifiés : scolaires, associatifs, publics, privés... dans l'objectif de toucher un public varié avec des actions réparties sur tout le territoire.



Exemples de « gestes artistiques » :

Workshop à destination d'un producteur, Recettes poétiques, Baratte de la colère, Tourtes revendicatives, Piano gâteau, Pochoirs fromages, Conte sonore, Carte postale sonore, Film en stop motion, Paysage sonore, Histoires de vie...

Ce type de projets crée une dynamique sur le territoire et nous permet également de bénéficier de dispositifs complémentaires comme les actions de diffusion à des fins éducatives et territoriales soutenues par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Hauts-de-France et illustrées en 2018 par le Quatuor Tana, quatuor à cordes de musique contemporaine, et par la compagnie Farido, compagnie de danse et de théâtre, plutôt orientée hip-hop. Différentes rencontres furent proposées dans des lieux très différents comme la galerie marchande d'Intermarché à Le Quesnoy, le musée des évolutions de Bousies, le centre social de Landrecies, des bibliothèques, un EHPAD, ou encore, dans les ateliers de l'ESAT à Le Quesnoy. Des publics très différents ont ainsi pu être confrontés à ces temps de rencontres et de création.



LA MÉDIATION AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Riche d'un patrimoine naturel, architectural, gastronomique et historique, le Pays de Mormal est un vaste territoire à découvrir. Le service Culture de la CCPM a souhaité sensibiliser la population à ses spécificités en proposant des outils de médiation auprès des structures culturelles, sociales et scolaires du territoire. Expositions, animations, tapis-lecture, films, jeux, parcours-lecture sont autant de propositions de voyage, de balade et d'exploration du Pays de Mormal.

Un nouvel outil pédagogique à destination des petits a été créé, en collaboration avec l'association « Travaux manuels au féminin » de Bavay. Il s'agit d'un tapis-lecture mettant en valeur la Forêt de Mormal et reprenant son histoire en 4 volets : la légende de la forêt, sa flore, sa faune et les traces des hommes. Ceci permet aux plus jeunes de mieux comprendre le territoire dans lequel ils vivent.



5 expositions et 2 tapis-lecture ont été empruntés, soit 17 emprunts sur l'année.

DES PROPOSITIONS ARTISTIQUES VARIÉES ET POUR TOUS !

L'offre culturelle en Pays de Mormal a été très diversifiée en 2018. Les habitants ont pu se divertir avec du théâtre, du conte, du chant, des concerts, du cirque, des spectacles de rue, de la danse, des expositions, des ateliers artistiques ou encore vidéo... et tout cela dans des lieux atypiques, pas forcément dédiés à la culture comme par exemple sur un marché, dans une chèvrerie, dans l'enceinte de châteaux ou encore dans des musées. 49 communes sur 53 ont bénéficié du dispositif Fonds d'Action Culturelle leur permettant de proposer une manifestation sur leur commune. Celle-ci est prise en charge à hauteur de 1 000€ maximum par la CCPM et est choisie par la commune, soit directement, soit en sollicitant les conseils du service culture. Ce dispositif contribue à élargir l'offre culturelle sur le territoire, tout en répondant aux besoins des communes.

Les propositions ont parfois surpris et de ce fait amené un public nombreux comme ce fut le cas lors des concerts vielle à roue et orgue, et cor des Alpes et orgue organisés dans le cadre du Festival « orgue à l'unisson ».

Le service Culture a pour objectif d'aller au devant du public mais aussi de l'attirer grâce à des propositions variées, de qualité et adaptées au mieux aux besoins de chacun pour ce qui est notamment des horaires et des tarifs. Les différents types de manifestations et dispositifs proposés favorisent l'élargissement des publics. De nouveaux partenariats sont créés, tandis que d'autres sont confortés. Parmi ceux-ci, on peut citer de manière non exhaustive :

- Les Papillons Blancs à La Longueville, l'ESAT à Englefontaine, la Chèvrerie des Sabotiers de Mecquignies, l'Union des Commerçants de Landrecies, l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale de Le Quesnoy, l'EHPAD de Villereau, le Forum Antique de Bavay...

22 COMMUNES RÉUNIES AUTOUR D'UN MÊME PROJET

L'événement « Bibliothèques en Fête » organisé chaque année en automne fédère de plus en plus de communes sur le territoire. La thématique « contes et légendes » a été abordée de multiples façons : ateliers, expositions, spectacles, rallye... il y en avait pour tout le monde !

La soirée d'ouverture a mis en avant les « Contes de Ch'Nord » et la soirée de clôture, proposée pour la 1^{ère} fois a connu un grand succès et a permis de récompenser les gagnants du rallye photo devinettes.

22 ateliers ont également été proposés aux communes :

- des moments contés par l'association Dire Lire
 - des ateliers Recup'art avec l'artiste Fabrice Maes
 - des ateliers Céramique avec l'artiste Dagmar Kalodova
 - des ateliers créatifs avec les P'tits Espaces Théâtre
 - des ateliers « marionnettes » avec l'association Du Bout des Doigts
 - des ateliers de photo-montage avec l'association Efficience
 - des ateliers d'illustration avec l'association la Cage d'escalier
- Ces ateliers de pratiques artistiques permettent de mettre en avant des artistes du territoire et du Département.



INSCRIPTION DANS DES ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX DE GRANDE AMPLEUR

- « Nabucco » de Verdi : participation pour la 1^{ère} fois à la retransmission d'un opéra en direct de l'Opéra de Lille.

Un grand succès pour cette 1^{ère} sur le territoire qui a attiré aussi bien un public de novices que d'habituels, tous conquis. 214 spectateurs sont venus du territoire et d'au-delà pour y assister. 2 ateliers de pratique vocale ont été organisés en amont de la retransmission et ont concerné des élèves de primaire ainsi que la Chorale « Gamins gamines » de Le Quesnoy.

- « Festival En Voix ! : chant choral et art lyrique » en collaboration avec le Théâtre Impérial de Compiègne.

Il y a peu de propositions lyriques en Pays de Mormal. Ce partenariat a permis de proposer 2 concerts de qualité, à Jenlain et à Maroilles, avec des artistes professionnels de haut niveau.



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE



Les instruments à étudier :
flûte traversière, hautbois, clarinette,
saxophone, trompette, trombone,
tuba, guitare électrique, guitare folk,
piano, musique traditionnelle, batterie,
percussions ethnique (Djembé, Cajon,
Bohtran), chant, harpe celtique, violon et
guitare basse.

11
auditions d'élèves

3 à 84
ans

307
élèves 2018/2019

4

nouvelles disciplines
créées : chant, harpe
celtique, violon et
guitare basse

17

professeurs

1

coordinateur



LE CMRI EN 2018

ORGANISE DES SORTIES

comme la projection du biopic sur Queen : « Bohemian Rhapsodie » avec **170 personnes du conservatoire au théâtre** des 3 chênes ou encore emmène environ **65 personnes du conservatoire au spectacle** « We will Drum You » des « Fills Monkey » au Casino de Lille

S'OUVRE AUX AUTRES

en accueillant Antoine lors du « Duo Day ». Et grâce à un partenariat avec l'Afeji, propose, pour l'année scolaire prochaine, d'accueillir 20 personnes en situation de handicap pour un atelier musical tout au long de l'année. L'objectif : les faire participer à l'inauguration des nouveaux locaux du Quesnoy en septembre 2020.

PROMEUT LES ARTISTES LOCAUX

en mettant à l'honneur un artisan d'Englefontaine (Julien Lagadec), créateur de caisses claires en bois de la forêt de Mormal, lors de l'inauguration de l'arboretum.

DÉVELOPPE SES PROJETS

-4 concerts lors du Festival « Orgue à l'unisson » à Englefontaine avec de la vièle à roue, Landrecies avec du cor des alpes, Poix-du Nord avec du chant et Maroilles avec du théâtre.

- Une quarantaine de batteurs a eu la chance de jouer en même temps lors de la **5^{ème} édition exceptionnelle du Week-End de la Batterie avec la venue des très célèbres « Fills Monkey »** à la salle des sports du collège Jean Lemaire des Belges de Bavay. 270 personnes dans le public pour cette même « expérience »

PARTICIPE AUX ÉVÉNEMENTS DES COMMUNES

comme à la « plus petite transhumance » à Potelle avec des chants Corses issus de la classe de chant récemment créée.

OUVRE SES PORTES

en organisant la première « journée portes ouvertes » le samedi 29 Juin avec des concerts, ateliers, démonstrations, présentations d'instruments, expositions, bal folk, ... de 9h à 22h non-stop !

LES PERSPECTIVES 2019/2020

- Thématique de l'année « The Beatles ». Des projets interdisciplinaires en découleront. L'association de soutien au CMRI organisera une sortie au « Beatle's day » à Mons le 5 Octobre.
- Résidence d'artiste tout au long de l'année « The Anderson Council Sound » (tribute Pink Floyd). Des répétitions publiques à destination de nos élèves du département « musiques actuelles » seront organisées régulièrement.
- Travailler sur un projet d'offre complémentaire d'enseignement musical à distance pour permettre à de nouveaux publics d'accéder à la musique.
- Concert des professeurs du CMRI le 13 décembre 2019.
- 1 intervenant musical (stagiaires de 2^{ème} année au CFMI, université de Lille III) sera affecté à l'école d'Englefontaine suite à la signature d'une seconde convention de partenariat avec le CFMI.
- De nouvelles Master-Class et de nouveaux concerts seront organisés.

TOURISME & FORÊT

Gargantua
Valorisation de la légende et
inauguration de la statue



Bordant à l'est le territoire du Pays de Mormal, la forêt de Mormal avec ses 9 135ha est le plus grand massif forestier du Nord. Véritable réservoir de biodiversité, elle offre aux amoureux de la nature un lieu privilégié d'écoute et d'observation de la faune et la flore. Elle accueille notamment la seule population de cerfs du département.

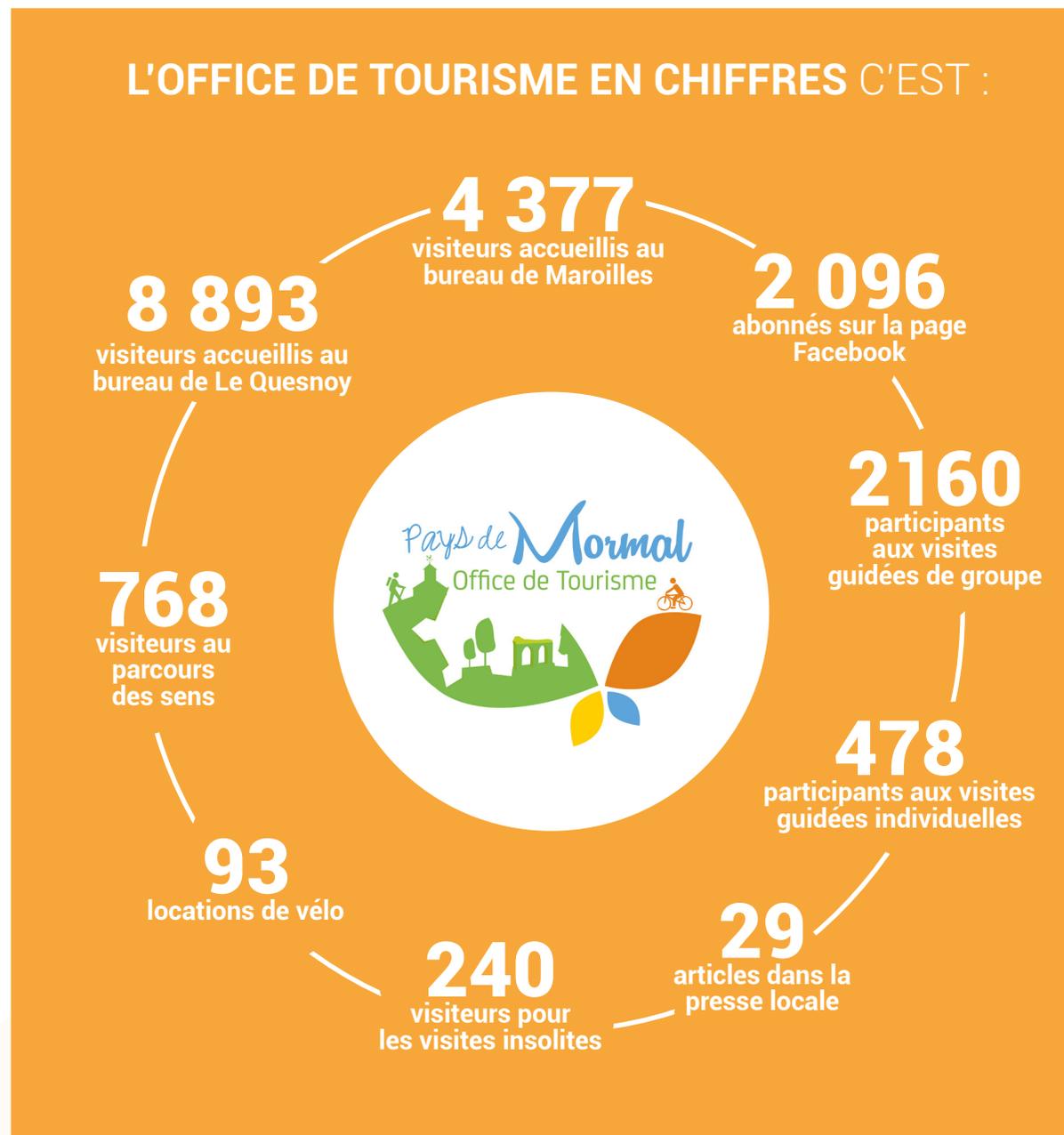
2018 EN FORÊT

LES ACTIONS

- Début des **travaux dans l'arboretum**
- **1 comité de forêt**
- **3^{ème} saison de la brigade vélo**
(94 questionnaires de fréquentations remplis, 252 usagers rencontrés)
- **3 visites guidées organisées** dans le cadre de la fête de la nature, des journées européennes du patrimoine, du festival de l'arbre
- **Valorisation de la légende Gargantua** et inauguration de sa statue monumentale
- **5000 cartes touristiques** rééditées.

LA SAMBRE EN 2018

- Signature de la convention de superposition d'affectation du chemin de halage avec voies navigables de France et les communes mouillées.



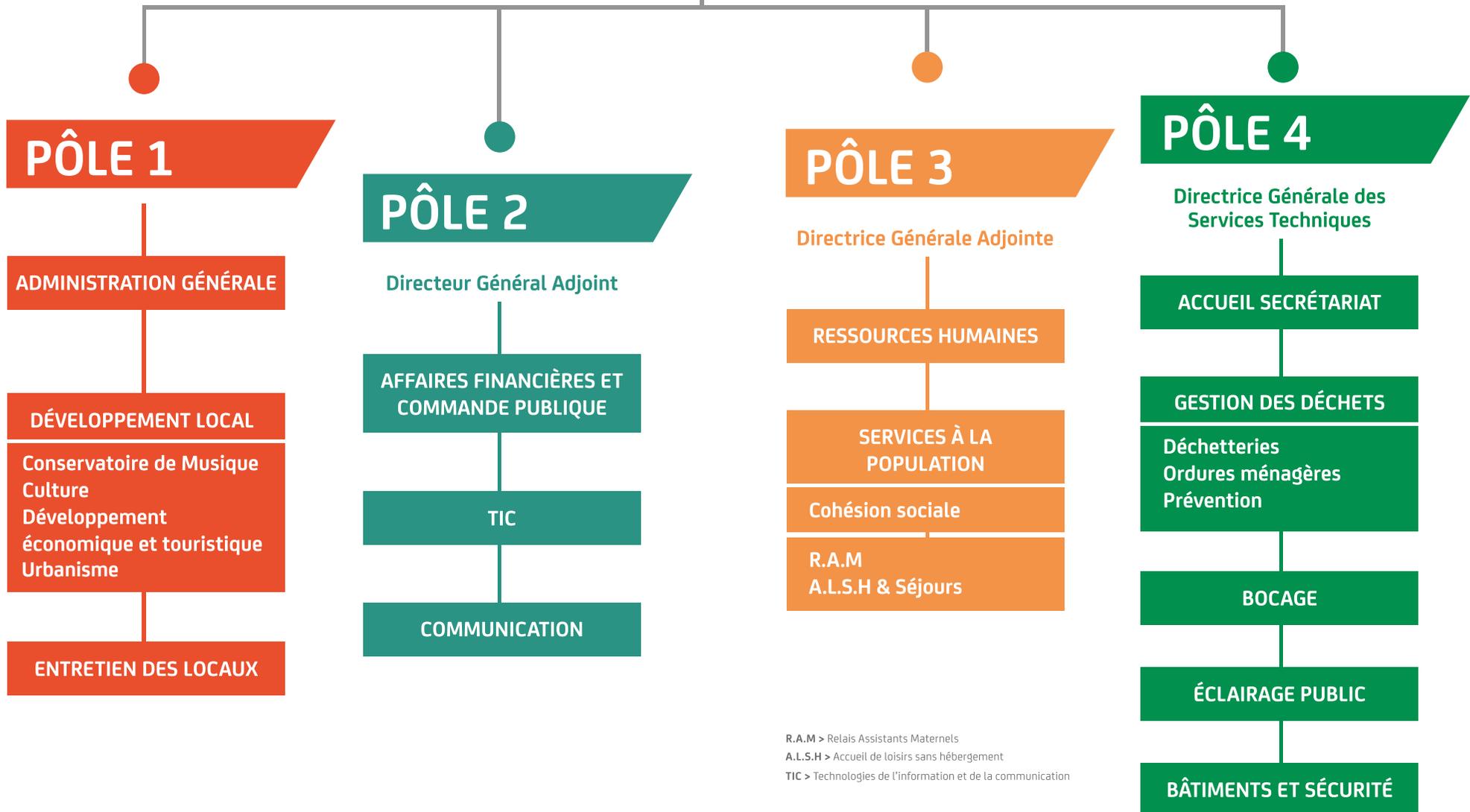
| **RAPPORT D'ACTIVITÉS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL



ANNEXES

Président

Directeur Général des Services



R.A.M > Relais Assistants Maternels
A.L.S.H > Accueil de loisirs sans hébergement
TIC > Technologies de l'information et de la communication

BUDGET ANNUEL DU SERVICE ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIES	2018
Rotation (enlèvement bennes)	321 372,65 €
Traitement	498 563,59 €
Charges variables supplémentaires	33 194,45 €
Salaires	453 573,68 €
TOTAL DES DÉPENSES 1	1 306 704,37 €
Produits du recyclage	62 688,63 €
Subvention ou autres	0 €
Recettes ASP CAE	20 387,37 €
TOTAL DES RECETTES 1	83 387,37 €

COLLECTE DES OM EN PORTE À PORTE	2018
Collecte	2 266 862,14 €
Incinération	1 174 490,01 €
Traitement	603 661,49 €
Charges variables supplémentaires	73 534,21 €
Salaires	171 087,08 €
TOTAL DES DÉPENSES 2	4 289 534,93 €
Produits du recyclage	240 573,74 €
Subventions ou autres	474 778,40 €
RECETTES ASP CAE	30 298,92 €
TOTAL DES RECETTES 2	745 651,06 €

**TOTAL DES DÉPENSES 3
(1+2)
5 596 339,30 €**

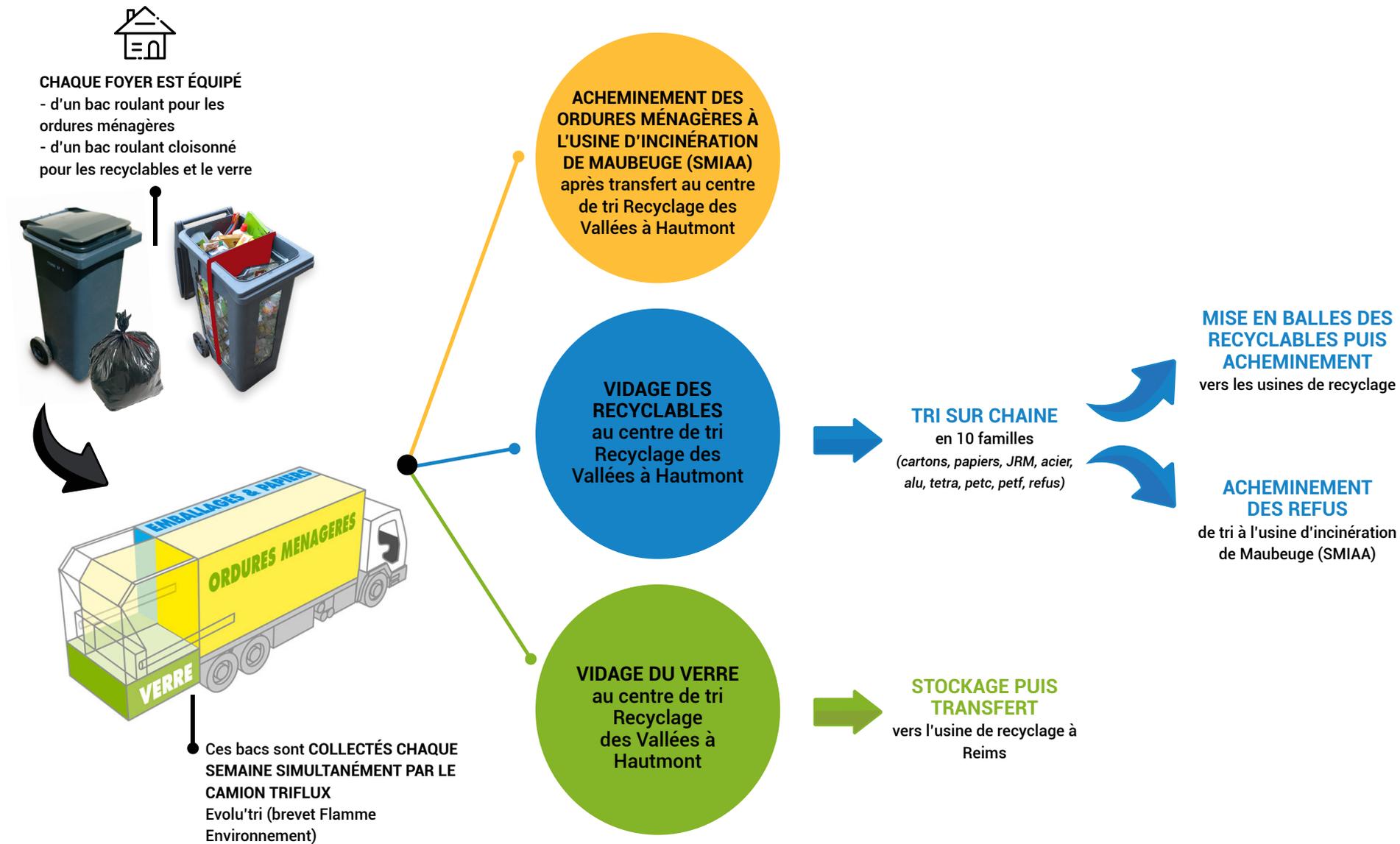
**TOTAL DES RECETTES 3
(1+2)
829 038,43 €**

**COÛT POUR LA CCPM
4 767 300,87 €**

**TEOM
4 201 083,00 €**

**RESTE À CHARGE FINANÇÉ PAR LE BUDGET GÉNÉRAL
-566 217,87 €**

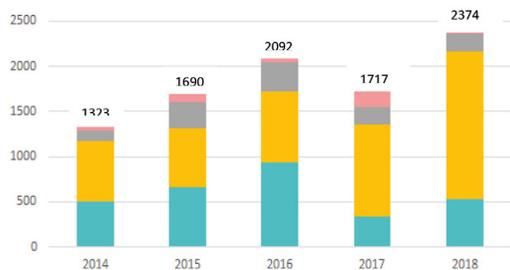
SYNOPTIQUE DES FLUX DE DÉCHETS *pour la collecte en porte à porte*



SMIAA, POUR SAVOIR L'ESSENTIEL

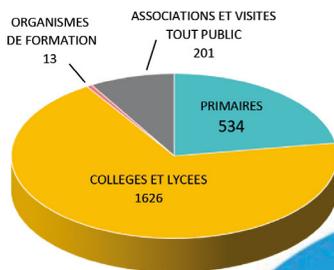
Les Visites

Evolution du nombre de visiteurs



■ Primaires ■ Collèges et lycées ■ Associations et visites tout public ■ Organismes de formation

2 374 visiteurs pour 2018

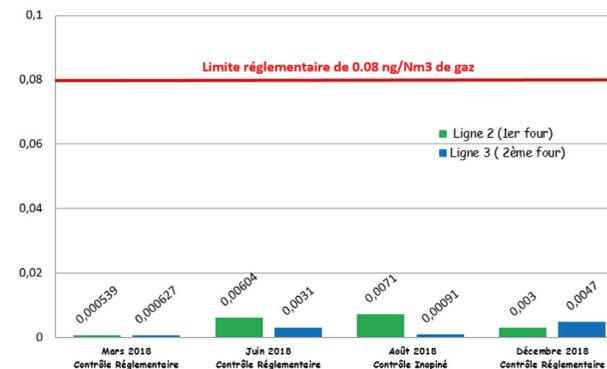


La Surveillance des rejets du site

Des rejets atmosphériques maîtrisés

Résultats de rejets de dioxines des mesures semi-continues et des analyses ponctuelles inférieurs aux limites réglementaires.

Mesures 6 heures en 2018 en ng/Nm3



Des rejets d'eau inexistants: réutilisation totale des eaux du site.



Consultez tous les résultats sur notre site Web.

Restez informés en vous connectant sur :

- <http://www.smiaa.fr>
- notre page Facebook

La Communication



AGENDA

Prochaines visites tout public

- Mercredi 18 avril
- Mercredi 15 et 22 mai
- Mercredi 5 et 19 juin (uniquement pour le C.V.E)

Les ateliers pédagogiques et manuels

Des animations ont lieu, pendant les vacances scolaires ainsi que les mercredis après-midis durant la période scolaire, au bâtiment Ecopôle ou dans les Centres de loisirs. Ces ateliers gratuits sur le recyclage des déchets sont destinés aux enfants des centres de loisirs. Différentes activités sont proposées en fonction des âges et sous la responsabilité des animateurs du centre de loisirs.



Pour toutes informations et demandes, contactez Héroïse SAINT-JALMES au 03.27.58.83.22 ou remplissez le formulaire de demande de visite sur notre site Internet dans « Démarches et formulaires » ou par mail à contact@smiaa.fr.

La Gestion

Chiffres Clés de 2018

87 432,50 tonnes de déchets traitées

42 471 Méga Watts heures d'électricité produits

Dont 78 091,83 tonnes pour les seuls ménages de l'arrondissement d'Avesnes Soit 307 kg par habitant

Performance Energétique : 0,78
Seuil de la « Haute Performance Energétique » ATTEINT

DEVENIR DES DÉCHETS ET FILIÈRES / DÉCHETTERIES

DÉCHETS	ENVOYÉS À	DÉCHETTERIES			
		LANDRECIES	LE QUESNOY	POIX-DU-NORD	BAVAY
BATTERIES	Recyclage des Vallées	Néant	Recyclage en plomb		
	Véolia	Recyclage en plomb	/		
BIDONS SOUILLÉS ET VIDES	ARF	Valorisation énergétique	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
BOIS	Recyclage des Vallées	Fabrication de panneaux de particules			
BOUTEILLES DE GAZ		Néant			
CAPSULES / CAFÉ	Collectors	Re-manufacturées pour réutilisation			
CARTONS	Recyclage des Vallées	Fabrication de cartons			
PAPIERS	Recyclage des Vallées	Fabrication de papiers	Néant		
CARTOUCHES D'ENCRE	Collectors	Re-manufacturées pour réutilisation			
COLONNE À VERRE	Recyclage des Vallées	Néant			Fabrication de verre alimentaire
DÉCHETS VERTS	Recyclage des Vallées	Fabrication de compost			
PELOUSE	Gaec de la Fresnaie	Néant	Matière pour méthanisation	Néant	

DEEE	Eco-systèmes	80% du poids des équipements est recyclé et 85% valorisé énergiquement (ferraille, métaux non ferreux, plastique, minéraux (verre, ciment), verre tubes cathodiques, déchets...		
ENCOMBRANTS	Recyclage des Vallées	Incinération et enfouissement		
FERRAILLES	Recyclage des Vallées	/	Fabrication d'acier	
	Barting Recycling (via Véolia)	Valorisation des ferrailles pour assurer la récupération, le recyclage et la revente en tant que matières 1 ^{ères} secondaires	/	
GRAVATS	Recyclage des Vallées	Concassage ou remblais en fond de forme		
HUILE MINÉRALE (VIDANGE)	SEVIA	Recyclées et revalorisées matière (4 litres usagés pour 3 litres d'huile de base recyclée)		
HUILE VÉGÉTALE (FRITURE)	GECCO	Transformation en biodiesel pour les transports publics		
INCINÉRABLES	Recyclage des Vallées	Brûlage, valorisation énergétique		
NÉONS ET LAMPES	Recyclum	Verre : 86% servent à la fabrication d'isolants ou d'abrasifs, de tube fluo, de silice de substitution. Métaux 5% sont revendus sur les marchés des métaux (aciéries, affinerie...) Poudres : 3% sont utilisés dans les batteries de voiture électrique ou téléphones portables... Divers : 4% vont à l'incinération		
PEINTURES, LASURES ET AÉROSOLS	ARF	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
PESTICIDES, ACIDES, BASES ET PRODUITS INCONNUS	ARF	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
PILES	COREPILE	Récupération du mercure, du zinc, du nickel, du fer. Recyclage d'acier et ferromanganèse		
CARTOUCHES BRITA				
DEA (MEUBLES)	Eco-mobilier	Néant	Valorisation (septembre 2017)	Néant
PNEUS	ALLIAPUR	Valorisation matière ou recyclage sous forme de broyats, granulats ou poudrette pour créer des aires de jeux, enrobés routiers, gazon synthétiques, objets moulés, pistes d'athlétisme, sol équestre... Recyclage du carbone de fer pour applications en aciéries, fonderies, sidérurgies.		
VÊTEMENTS	Relais du Cambrésis	Revente vêtements d'occasions + chiffons + fabrication d'isolant maison		

LES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIES

	Déchetterie LANDRECIES	Déchetterie LE QUESNOY	Déchetterie POIX-DU-NORD	Déchetterie BAVAY
Ferrailles	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓
Batteries	✓	✓	✗	✓
Néons et lampes	✓	✓	✗	✓
Gravats	✓	✓	✓	✓
Déchets verts	✓	✓	✓	✓
Encombrants	✓	✓	✓	✓
Pneus	✓	✓	✗	✓
Bois	✓	✓	✗	✓
Huile minérale	✓	✓	✗	✓
Huile végétale	✓	✓	✗	✓
Peintures, lazures et aérosols	✓	✓	✗	✓
Pesticides, acides et bases	✓	✓	✗	✓
Bidons souillés vides	✓	✓	✗	✓
Piles	✓	✓	✗	✓
Colonne à verre	✗	✗	✗	✓
DEEE*	✓	✓	✗	✓
Textiles	✓	✓	✗	✓
Capsules / café	✓	✓	✗	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✗	✓
Brita cartouches	✓	✓	✗	✓

*DEEE : Déchets électriques et électroniques

ATTENTION

Conformément au règlement des déchetteries et pour un meilleur service, merci de suivre ces indications



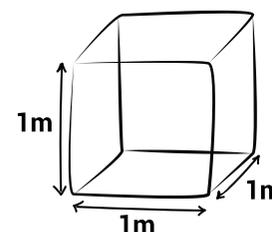
Les professionnels et les collectivités* (du territoire de la CCPM) **NE SONT PLUS ACCEPTÉS le samedi (toute la journée) et le lundi matin.**



* La déchetterie de Poix-du-nord n'est pas en mesure, pour des raisons de sécurité d'accueillir les professionnels et les collectivités.



Les véhicules de plus de 3.5 tonnes PTAC ne sont pas autorisés sur les sites.



Les dépôts sont limités par adresse fiscale :
- à 1m³ au total par jour
- à 2m³ au total par semaine



RAPPEL : 1m³ = 1000L

Ex : deux dépôts le lundi de 0.5 m³ + un dépôt le vendredi de 1 m³.



Avant d'accéder à la déchetterie, les déchets doivent être triés pour un dépôt rapide et efficace.



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE MORMAL**
18 Rue Chevray
59530 LE QUESNOY
Tél : 03 27 09 04 60 / Fax : 03 27 09 04 69

contact@cc-paysdemormal.fr
www.cc-paysdemormal.fr
